

Ouverture de MOBIL'YEU, service d'autopartage à Fromentine

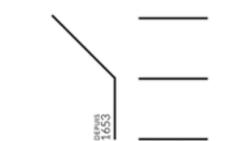
Créée en 2016, l'association Yeu M'Gar'Ou travaille, depuis plusieurs années, en lien avec la mairie, sur le projet d'un service d'autopartage pour permettre aux habitants de L'Île d'Yeu d'effectuer leurs trajets sur le continent. Sous le nom de MOBIL'YEU, le service de location à la journée de véhicules partagés est maintenant ouvert avec quatre voitures électriques, à disposition depuis la gare maritime de Fromentine. Lire la suite : pages 8 et 9...



Vendée Globe : un nouveau top 10 pour Benjamin Dutreux

Le 26 janvier dernier, à 34 ans seulement, Benjamin Dutreux, bouclait déjà son deuxième Vendée Globe. Révélation de l'édition 2020-2021, le skipper, engagé dans la course avec encore de grosses ambitions, a réussi une nouvelle performance avec un tour du monde conclu en 77 jours, soit 4 jours de moins que lors de sa première participation, et une belle 10^{ème} place...

Lire la suite : pages 12 et 13



YEU NOTAIRES
& PATRIMOINE

Notaires à l'île d'Yeu



SELARL YEU NOTAIRES & PATRIMOINE

Maître Marc RIEU - NOTAIRE

(Etude fondée en 1653)

3, Place La Pylaie - 85350 ILE D'YEU

02 51 58 35 41

Site : www.rieu-ile-yeu.notaires.fr

Mail : marc.rieu@notaires.fr

EXPERT IMMOBILIER CERTIFIÉ TEGOVA

EXPERTISE SUR DEMANDE

notexpert
Le réseau d'experts
immobiliers du notariat

TEGOVA
The European Group
of Valuers' Associations

PORT-JOINVILLE

Maison d'habitation comprenant : une cuisine, une salle à manger, trois chambres, une salle d'eau, WC, un grand garage de plus de 50 m². Un jardin arboré et un puits. Le tout sur une parcelle de 445 m² constructible.

Classe énergie : G.
Prix HNI : 485 000,00€ dont 3,19 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 470 000,00 €
Réf : C196



KER CHAUVINEAU

Maison d'habitation composée d'un salon / salle à manger, cuisine, salle d'eau, WC, trois chambres, buanderie. A l'extérieur, un garage avec cave, un atelier et un jardin arboré avec un puits. Le tout sur une parcelle de 940 m² constructible à 50%.

Classe énergie : E.
Prix HNI : 495 700,00 € dont 3,32 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 480 000,00 €
Réf : T127



KER PIERRE BORN

Maison d'habitation comprenant, au rez-de-chaussée, une pièce de vie avec cheminée-insert et cuisine ouverte, une salle de bains, WC. A l'étage, deux grandes chambres. Un garage attenant de 28 m². A l'extérieur, un patio et une grande terrasse en bois, bien exposée. Le tout sur une parcelle de 183 m².

Classe énergie : F.
Prix HNI : 413 300,00 € dont 3,32 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 400 000,00 €
Réf : C195

TERRAIN

PROCHE PORT-JOINVILLE

En face de la zone naturelle, terrain viabilisé de 614 m² comprenant une emprise au sol de 30%. Permis de construire accordé avec possibilité de transfert. Assainissement autonome à prévoir.

Prix HNI : 198 510,00€ dont 3,71 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 191 400,00 €
Réf : D48



PORT-JOINVILLE

Maison d'habitation comprenant, une entrée, une pièce de vie, une cuisine, trois chambres, une salle de bains avec WC. Attenant, une véranda et un garage.

A l'extérieur : une terrasse en pierre, un puits et un jardin arboré. Le tout sur une parcelle de 730 m². Emprise au sol de 70%. Classe énergie : G.
Prix HNI : 516 300,00€ dont 3,26 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 500 000,00 €
Réf : T125

PORT-JOINVILLE - A VENDRE MURS COMMERCIAUX

Local commercial avec bail professionnel en cours. Bâtiment entièrement rénové en 2019, sur deux étages, composé d'un 1^{er} hall d'exposition de 32 m² et d'un second hall d'exposition de 35 m². A l'étage, deux salles d'exposition, un bureau, une kitchenette et un WC. Bâtiment d'une superficie totale de 103 m² dont 39 m² représentant le lot 1 d'une copropriété de 2 lots. Classe énergie : vierge.

Prix HNI : 547 200,00 € dont 3,24 % Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 530 000,00 € - Réf : V64

Honoraires de négociation TTC :

- de 0 à 45735 € : 6 %
 - au dessus de 45735 € : 3 %
- (TVA au taux de 20%)



Les frais d'actes sont fixés par le décret n° 2016-230 du 26 février 2016 applicable à l'ensemble du territoire national (y compris L'île d'Yeu)

Service négociation immobilière
07 81 87 78 91 - 06 42 03 24 31

HORAIRE D'OUVERTURE DE L'ETUDE

Du lundi au vendredi de 9h00 à 12h30 et de 14h00 à 18h00
Réception sur rendez-vous

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr



SELARL YEU NOTAIRES & PATRIMOINE

Maître Marc RIEU - NOTAIRE

(Etude fondée en 1653)

3, Place La Pylaie - 85350 ILE D'YEU

02 51 58 35 41

Fax : 02 51 58 41 27 - rieu-ile-yeu.notaires.fr

immo

Interactif

VENTE en Immo-Interactif - RÉF VI_T128

SECTEUR SAINT-SAUVEUR - Environnement calme et agréable, proche commerces

Maison d'habitation composée d'une entrée, un séjour avec cheminée, une cuisine, une arrière cuisine/buanderie, cinq chambres, un espace de couchage, trois salles d'eau dont deux avec WC, WC, une véranda. A l'extérieur, une terrasse en bois, une piscine et une maisonnette. Un beau jardin arboré avec un puits en pierres et une vue dégagée sur le clocher.

Le tout sur une parcelle de 2538 m² constructible à 70%. DPE : D.

1^{ère} offre possible : 920 000 € HNI*

Pas des offres à la hausse : 10 000 €

*Honoraires à la charge du vendeur

Réception des offres : DU LUNDI 2 JUIN 2025 A 12H00 AU MARDI 3 JUIN 2025 A 12H00.

Visite des lieux sur rendez-vous - Adresse du bien : rue de la Fosse du Cens



SALLE DES VENTES EN LIGNE SUR : www.immobilier.notaires.fr

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr



SELARL YEU NOTAIRES & PATRIMOINE

Maître Marc RIEU - NOTAIRE

(Etude fondée en 1653)

3, Place La Pylaie - 85350 ILE D'YEU

02 51 58 35 41

Fax : 02 51 58 41 27 - rieu-ile-yeu.notaires.fr

immo

Interactif

VENTE en Immo-Interactif - RÉF VI_G76

SECTEUR KER BABU - Terrain de 758 m²

Terrain d'une superficie cadastrale de 758 m² comprenant une emprise au sol de 30%.

A viabiliser, réseaux sur rue, assainissement autonome à prévoir.

1^{ère} offre possible : 115 000 € HNI*

Pas des offres : 2 000 €

*Honoraires à la charge du vendeur

Réception des offres :

DU DIMANCHE 29 JUIN 2025 A 12H00 AU LUNDI 30 JUIN 2025 A 12H00.

Visite des lieux sur rendez-vous



SALLE DES VENTES EN LIGNE SUR : www.immobilier.notaires.fr

Les informations sur les risques auxquels ce bien est exposé sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr

Agence spécialisée dans les belles demeures, les propriétés avec vue sur la mer ou dans les sites remarquables, maintenant présente sur L'île d'Yeu

avec **Isabelle LEBRET** - Tél. 07 80 99 75 91

16 ans d'expérience dans l'immobilier dont les 4 dernières sur L'île d'Yeu

- VILLAS BORD DE MER
 - PROPRIÉTÉS CONTEMPORAINES
 - PROPRIÉTÉS DE CARACTÈRE
 - PROPRIÉTÉS D'EXCEPTION
- BRETAGNE - PAYS DE LA LOIRE - VENDÉE



Plein cœur de Saint-Sauveur, coup de cœur pour cette magnifique propriété d'artistes...

À l'abri d'un jardin clos de 1000 m², cette superbe maison se compose de quatre constructions. Sur plus de 260 m², vous profiterez de 3 espaces de réception (96 m²), de 5 magnifiques suites avec dressing, d'un grand garage et d'une buanderie. Entièrement construite et rénovée, il y a 15 ans, par les meilleurs artisans islais, cette maison unique vous séduira par son emplacement rare, son caractère et la qualité de ses prestations et matériaux : parquets en chêne massif, portes anciennes chinoises, mosaïque de marbre, zellige... À voir absolument. DPE : D et B. Prix : nous consulter.



Opportunité très rare - Superbe propriété avec vue mer et accès direct à la plage de Ker Chalon

Vous bénéficierez d'un très grand séjour avec sa cuisine moderne, sur 60 m², prolongé par une magnifique terrasse, avec une vue panoramique sur la mer. Côté nuit, profitez de six chambres, toutes avec salle de bain ou douche + WC, qui permettent d'accueillir jusqu'à 14 personnes. Un beau jardin clos, avec une grande piscine chauffée et une cuisine d'été, complète ce bel ensemble qui comprend également une grande lingerie, un garage et un abri à vélos. Cette maison de plus de 210 m² peut être votre prochaine maison familiale mais aussi un investissement très performant du fait d'un très bon rapport locatif. DPE : A et C. Prix : 1 740 000 € net vendeur et 56 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 1 796 000 € HAI.



Port-Joinville, à 2 min de la plage de Ker Chalon

Au calme d'une impasse privée, découvrez cette superbe maison récente de 122 m² et en parfait état, sur un beau terrain arboré et constructible de 1355 m², sans aucun vis à vis. Vous serez séduits par son spacieux séjour de 65 m² avec sa cuisine ouverte. Côté nuit, profitez de trois belles chambres dont une suite parentale. Un patio de 17 m² donne sur la terrasse exposée plein sud. Un atelier de 15 m² complète ce bel ensemble. DPE : C.

Prix : 1 060 000 € net vendeur et 35 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 1 095 000 € HAI.



Exclusivité - Belle propriété récente, à 5 min des terrasses de Port-Joinville

Découvrez cette grande maison de 7 pièces aux belles prestations. Sur 155 m² habitables, vous profiterez d'un espace réception de 80 m² autour d'une magnifique veranda. Dotée de 4 chambres spacieuses, elle peut devenir votre résidence principale ou secondaire ou un investissement locatif à fort potentiel. Un grand garage complète la propriété. DPE : E et B.

Prix : 965 000 € net vendeur et 34 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 999 000 € HAI.



Dans le village typique de Ker Bossy

Très beau potentiel avec cette grande maison de vacances 135 m² + 40 m² de garage. Très bien située de part sa position centrale dans l'île, à 1,5 Km de Port-Joinville, de Saint-Sauveur ou des plages, cette maison vous séduira par sa clarté, son grand nombre de couchages avec ses 3 chambres dont 2 avec mezzanine, ses aménagements écologiques, 2 poêles à bois et ses panneaux solaires, et son grand garage transformable de 40 m². Son jardin plein sud, récemment arboré, pourra être agrémenté par une belle terrasse. DPE : C et A.

Prix (en baisse) : 708 000 € net vendeur et 21 240 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 729 240 € FAI.

Saint Sauveur - Beau terrain de 678 m²

Situé à 10 minutes à pied de l'église, dans un quartier résidentiel permettant une constructibilité de 30%. Prix : 190 000 € net vendeur et 9 000 € d'honoraires à la charge de l'acquéreur soit 199 000 € HAI.



Port Joinville - Opportunité rare - Immeuble à vendre place de la Norvège en front de port - Prix en baisse

Sur 360 m², vous trouverez, en RDC, un restaurant prolongé par une terrasse, une cuisine professionnelle, des WC, des réserves en sous-sol. Au premier étage, un espace bar discothèque. Au deuxième étage, un magnifique espace de réception avec terrasse. Les 2 derniers étages peuvent être transformés en appartements avec vue sur le port et la mer.

Prix des murs : 1 154 000 € net vendeur + 44 000 € d'honoraires soit 1 198 000 € HAI.



Port-Joinville - Immeuble d'activité vue sur le port

Immeuble avec bar restaurant, espace de réception, cuisine professionnelle, WC, plus 1 appartement de 3 pièces avec terrasse au 1^{er} étage, l'ensemble sur 280 m².

Prix des murs : 915 000 € net vendeur + 35 000 € d'honoraires soit 950 000 € HAI.

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Georisques www.georisques.gouv.fr

CONSULTEZ NOUS POUR D'AUTRES BIENS SUR NOTRE SITE INTERNET www.demeuresdulittoral.com

Contactez **Isabelle LEBRET** (agent commercial n° 34100333) au 07 80 99 75 91
iledyeu@demeuresdulittoral.com

Siret 34100300026 - RSACn2021AC00096 de La Roche sur Yon

Je recherche, pour répondre aux nombreuses demandes générées par notre réseau, tous types de biens (maisons, terrains) sur L'île d'Yeu. J'effectuerai gratuitement les estimations et vous accompagnerai dans toutes les étapes de ce beau projet. A bientôt ! Isabelle LEBRET

Pour tout bien confié en exclusivité, les diagnostics techniques sont offerts !



Nathan SIMON - 06 45 96 19 38

SAINT-SAUVEUR - Réf : 1117



Prix FAI : 1 138 500 €*
Surf. Hab. : 120 m²
Nbre ch. : 4 + studio
Terrain : 2 040 m²

Proche St Sauveur, au calme. Salon/SAM, cuisine, 4 chambres, 2 SDD, 1 SDB, 3 WC et 2 garages. Un studio attenant avec kitchenette. Grand jardin arboré, emprise au sol de 30%. DPE : E.

*dont 3,5% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 1 100 000 €

SAINT-SAUVEUR - Réf : 1092



Prix FAI : 1 030 000 €*
Surf. Hab. : 128 m²
Nbre ch. : 3 + mezza
Terrain : 1 015 m²

1^{ère} partie : Salon, cuisine, buanderie, 2 chambres, SDD, WC et mezzanine. 2^{ème} partie : Salon avec cuisine, SDD et WC, 3^{ème} chambre. Salle à manger. Grande terrasse et jardin. Emprise au sol de 25%. DPE : C.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 1 000 000 €

PORT-JOINVILLE - Réf : 1109



Prix FAI : 927 000 €*
Surf. Hab. : 149 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 624 m²

Maison neuve, tout confort : Salon, SAM, cuisine, 3 chambres, buanderie, SDD, SDB, 3 WC. 2 espaces jardin et une terrasse. Pièce de vie de 60 m², suite parentale, parement en pierre. DPE : en cours.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 900 000 €

KER GIGOU - Réf : 1116



Prix FAI : 875 500 €*
Surf. Hab. : 142 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 996 m²

Maison récente de charme : Salon, cuisine, buanderie, 3 chambres, 1 SDB, 1 SDD, 2 WC et un garage. Grande terrasse avec patio et un jardin arboré. Constructible à 30%. DPE : C.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 850 000 €

SAINT-SAUVEUR - Réf : 1119



Prix FAI : 684 950 €*
Surf. Hab. : 100 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 965 m²

Maison récente comprenant : salon/SAM, cuisine, 3 chambres dont une à l'étage, cellier, SDB et WC. Un jardin avec abris. Parcelle constructible à 70%. DPE : D.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 665 000 €

KER BOSSY - Réf : 1110



Prix FAI : 721 000 €*
Surf. Hab. : 98 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 1300 m²

Entre Ker Bossy et St-Sauveur. Maison comprenant : salon, cuisine, 3 chambres, 1 salle de bain, un WC, buanderie et garage. Belle parcelle constructible à 50%. DPE : non soumis.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 700 000 €

SAINT-SAUVEUR - Réf : 1115



Prix FAI : 690 000 €*
Surf. Hab. : 100 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 1060 m²

A quelques pas du bourg. Salon, cuisine, 3 chambres, 1 SDD, WC, buanderie et garage. Grande terrasse et jardin dégagé. Constructible à 70%. DPE : D.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 670 000 €

KER CHAUVINEAU - Réf : 1114



Prix FAI : 495 000 €*
Surf. Hab. : 82 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 940 m²

Surface utile de 150 m² comprenant : salon, cuisine, SDD, WC, 3 chambres, garage avec buanderie et mezzanine, un atelier. Beau jardin à l'arrière. Emprise au sol de 50%. DPE : E.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 480 000 €

PORT JOINVILLE - Réf : 1106



Prix FAI : 494 000 €*
Surf. Hab. : 84 m²
Nbre ch. : 3
Terrain : 118 m²

Maison récente tout confort. Au RDC : salon, SAM avec cuisine, 1 chambre, WC, buanderie et SDD. A l'étage : 2 chambres dont une avec dressing et espace bureau. Jardin clos avec abri à vélo. Emprise au sol de 100%. DPE : C.

*dont 3% Hon. TTC charge acq.
Prix Hors Hon. : 480 000 €

Les informations sur les risques auxquels ces biens sont exposés sont disponibles sur le site Georisques : www.georisques.gouv.fr

Estimation de votre bien sur demande !

www.saint-sauveur-immobilier-yeu.fr

Mail : saintsauveurimmobilier.yeu@gmail.com



Un « Batithon » pour trouver des solutions au surcoût insulaire

De nombreuses personnes, issues de différents domaines professionnels, se sont réunies le mercredi 29 janvier dernier, autour de tables rondes afin d'évoquer les problématiques d'habitat sur L'île d'Yeu. Dans un premier temps, un bref aperçu du contexte sociodémographique a été illustré face à un parterre d'entrepreneurs du BTP, de responsables habitats, d'élus, d'associations et de professionnels du transport.

Si L'île d'Yeu connaît une croissance démographique positive (+2,2% en 2021), entretenue par l'arrivée de nouveaux habitants, elle est tout d'abord confrontée mécaniquement à un fort vieillissement de sa population et des structures d'accueil actuelles qui deviendront inadaptées dans un futur proche. Les ménages, toujours plus nombreux, sont par ailleurs de plus en plus petits (2,1 personnes par foyer), ce qui pose la question de l'offre municipale disponible face aux demandes spécifiques, notamment dans un contexte d'urgence (violences intrafamiliales ou handicap). Malgré une forte saisonnalité de l'emploi, L'île d'Yeu, tournée principalement vers le tourisme, le BTP, l'artisanat et la pêche, connaît une économie dynamique tout en rencontrant, depuis quelques années, une précarité grandissante de sa population, en lien direct avec un parc locatif trop maigre. À titre d'exemple, pour l'année 2020, sur 2 325 résidences principales, 81% sont occupées par leur propriétaire, 11% sont des locatifs privés (soit 259 logements), 5% des locatifs sociaux et 3% des logements habités à titre gratuit. Mais tous ces logements ne représentent que 37% du parc de logements du territoire, face à 60% de résidences secondaires. Une évolution qui n'est pas allée en s'arrangeant pour le dynamisme annuel de l'île, puisque 41 logements ont disparu du parc locatif privé entre 2020 et 2021 et que la tendance s'accroît au fil des ans.

Un marché de l'immobilier en très forte tension

Entre 2014 et 2023, le prix de vente médian à L'île d'Yeu a pris +106%, de quoi donner des sueurs froides aux revenus modestes qui souhaiteraient venir s'installer ou aux jeunes islais souhaitant prendre leur envol. Dans un contexte économique où l'île ne manque pas de travail (santé, restauration, BTP, services à la personne, logistique, vente...), le marché de l'immobilier vient mettre un frein certain à cette dynamique locale. C'est à la faveur des confinements successifs, que le prix de vente des maisons a évolué drastiquement : +50% entre 2020 et 2023. Face à ce constat, alarmant pour la bonne gestion de la commune, cette dernière n'a pas manqué d'organiser un



« Batithon » en collaboration avec « Vendée Expansion » afin de pouvoir remédier au problème.

Depuis 2018, le nombre de logements autorisés à être construits est à un niveau très élevé : « ce ne sont que des chantiers pour de la résidence secondaire » confie un professionnel du secteur. En 2021, 92 permis ont été accordés, de quoi ralentir le temps des travaux et attiser la convoitise des artisans venant de l'extérieur. Pour l'année 2023, ce sont 95 permis de construire qui ont été autorisés. Une évolution folle du foncier et, par conséquent, de l'artificialisation des sols. Nous pouvons noter que, depuis 2022, la taille des parcelles « autorisées » est en nette chute libre (de 675 m² à 395 m²), ce qui laisse à penser la rarefaction du foncier et l'accaparement de terrains au profit d'une minorité au pouvoir d'achat conséquent, le prix moyen des transactions tournant autour de 650 000,00 €, pour des maisons d'environ 100 m², soit le triple des prix qui s'opèrent à Saint-Jean-de-Monts.

Un remue-ménages à la Alex Osborn

Dans un second temps, les personnes présentes se sont divisées en plusieurs groupes de travail pour un « brainstorming » d'une journée en continu : « nous ne pouvons que saluer l'initiative de la municipalité à vouloir faire preuve de soutien » assure un membre de l'AIAB. Ainsi, cinq ateliers ont donné foison d'idées aux participants, à l'image du premier, « comment réduire les coûts de transports des matériaux et l'organisation de chantiers », qui a permis de faire ressortir plusieurs points, dont : « la mise à disposition d'une barge, la limitation des allers-retours, se poser la question du stockage pour qu'il soit suffisant et à proximité, réduire et rationaliser le nombre d'intermédiaires et anticiper les volumes au mieux ». Concernant l'architecture et les systèmes constructifs pour « réduire les coûts dans le respect d'une bonne qualité d'usage et architecturale », des idées ont également émergé, comme : « augmenter l'économie circulaire, utiliser des matériaux innovants et revoir le concept architectural de l'île ».

La notion de réemploi a aussi été abordée afin de réduire les coûts de gestion des déchets, quand on sait que la gestion communale du pôle de la Gravaire peut poser problème : « assez peu d'éléments peuvent être valorisés, mais nous pouvons améliorer le tri des déchets de chantiers et réduire ceux-ci en mettant en place une filière sur place ». De toute évidence, la remise en question du PLU a été mise en avant, face à sa trop grande « rigidité », qui empêcherait de faire baisser les coûts, que ce soit pour le choix des matériaux ou les formes d'habitats : « il faut viser des petits logements compacts, des T2 ou T3 », annonce-t-on. Pour baisser le prix de sortie, les concepts de logements participatifs ont été détaillés : « il peut y avoir un îlot sur le format de la coopérative d'habitat, la création d'un collectif citoyen de « Sachants » pour un îlot expérimental avec des équipements partagés », indique-t-on. D'autres ajoutent : « beaucoup de personnes âgées verraient de l'intérêt pour un îlot à proximité du port et du logement adapté, en échange de la mise à disposition de leur bien dont ils ne peuvent plus s'occuper ». En somme, une mutualisation des moyens et une mixité de public pour différents types de produits en logements (seniors, jeunes, auberge de jeunesse...). Mais c'est surtout à travers des montages financiers et juridiques complexes, que l'axe du logement abordable sur l'île pourra être mis en place : « BRS, clauses anti-spéculatives [...] coup de pouce pour les primo accédants, aides sous forme de primes ou Prêts à taux zéro complémentaires soumis à appel à projets portés par la collectivité, achat mutualisé sous forme de SCI par les artisans et commerçants locaux (coopératives d'entreprises) ». Une participante n'a pas manqué de souligner le désengagement des collectivités vis-à-vis de la spécificité insulaire des îles du Ponant : « nous devons aller chercher des aides, notamment pour la réhabilitation du quartier des Usines, comme cela se fait en outre mer ».

Auteure : Valentine Lanave

Sabias Immobilier 
Transaction - Location - Estimation - Conseil

Laëtitia, Florence et Léa
sont heureuses de vous accueillir

11 rue Calypso - 85350 L'île d'Yeu

Tél. 02 51 59 09 05

Laëtitia : 06 12 16 68 95 / Léa : 06 49 11 89 54

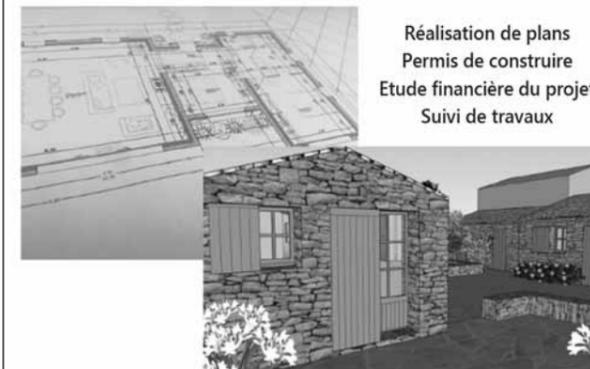
mail : sabiasimmobilier@gmail.com

Toutes nos annonces sur le site : www.sabias-immo-yeu.fr

809 108 335 RCS LA ROCHE S/ YON - Carte Professionnelle n° CPI 8501 2016 000 012 097
Absence de garantie financière - non perception de fonds



Bureau d'études
Maîtrise d'oeuvre



Réalisation de plans
Permis de construire
Etude financière du projet
Suivi de travaux

LBM Bureau d'études et Maîtrise d'oeuvre
Bureau : 18, rue Calypso - 85350 L'île d'Yeu
Siège social : 1, rue de la Corderie - 85350 L'île d'Yeu
lbm.bureaudetudes@gmail.com - 07 72 27 33 89
Siret : 840 496 905 00018 / APE : 7490A

S'Taupe Net

GROISARD FABRICE

Taupier agréé n° 85-4531, résidant sur L'île d'Yeu

Contrat à l'année avec suivi

Tél. 07 81 84 13 94

Mail : audal@orange.fr



AGENCE DE L'ILE
7, rue Gabriel Guist'hau
85350 L'ILE D'YEU

immobilier@agencedelile.com
www.agencedelile.com

02.51.58.37.45

Vanessa FRADET

Béatrice CADOU

Ventes - Estimations - Conseils

06.87.41.68.89

06.60.55.91.46



www.emroy-architecte.com

ROY 06 71 00 77 77 - BAUDRY 06 86 11 98 30

ALCEM TP

9 rue Fosse Morine - ZA de la Marèche - 85350 L'ILE D'YEU

02 51 58 80 28 - alcem@orange.fr

TERRASSEMENT - ASSAINISSEMENT
LOCATION DE MATÉRIELS AVEC ET SANS CHAUFFEUR
CONCASSAGE - AMÉNAGEMENT EXTÉRIEUR
DÉMOLITION EXTÉRIEUR ET INTÉRIEUR
DÉFRICHAGE - NETTOYAGE TERRAIN



NOUVEAU

VIDANGE - CURAGE - DÉPANNAGE
ENTRETIEN ASSAINISSEMENT

L'équipe vous propose un large choix pour vos travaux en extérieur (réseaux électrique, eau potable, télécom et assainissement tout à l'égout), création et réhabilitation de votre assainissement non collectif.

Nous avons obtenu
la charte de qualité ANC
(assainissement non collectif)



Ouverture de MOBIL'YEU, service d'autopartage à Fromentine

Créée en août 2016, l'association YEU M'GAR'OU, forte de ses nombreux adhérents, a pour objectif d'apporter des solutions aux problèmes que peuvent rencontrer les habitants de L'île d'Yeu, concernant notamment le transport et le gardiennage de véhicules. Le projet d'autopartage « Mobil'Yeu », basé à Fromentine, voit le jour ce mois-ci, après plusieurs années de travail.

Limiter les véhicules dormants

Une enquête de terrain, afin de mesurer les motifs, les destinations, les trajectoires et les fréquences de déplacements des conducteurs sur le continent, avait été effectuée par l'association, à l'issue de laquelle plusieurs besoins avaient été clairement identifiés : « des gens possèdent, sur le continent, des voitures qui ne sont utilisées plus de sept fois dans l'année. Nous voulions trouver une solution pour les déplacements des habitants de L'île d'Yeu sur le continent, malgré l'insuffisance des moyens de transport, sans être obligé d'avoir un véhicule sur le continent », indique Bernard Fessard, président actuel de l'association. De nombreuses personnes ne disposent pas de véhicules sur le continent, à cause des coûts que cela engendre : « elles se retrouvent parfois dans l'impossibilité de se déplacer et sont amenées à devoir reporter, voire annuler des rendez-vous importants », pouvait-on lire dans un courrier envoyé au président du conseil départemental de l'époque, Mr Yves Auvinet. L'association YEU M'GAR'OU envisageait alors d'acquérir des véhicules électriques pour répondre à ces besoins spécifiques, en demandant des places de parking dédiées avec l'installation de bornes électriques, à Fromentine : « il y a là un véritable enjeu économique, écologique et social » défendait l'ancienne présidente de l'association, Laure Barault.

Dans le cadre de cette enquête de terrain, deux cent cinquante questionnaires avaient ainsi été retournés à l'association sur deux mille deux cents foyers à L'île d'Yeu, ce qui représente environ 10% de réponse : « nous avons eu peu de réponses de la part des jeunes utilisateurs ». Selon un recensement non officiel, ces voitures dites « dormantes » seraient estimées au nombre de « 1000, au minimum ». A la suite d'un Appel à Manifestation d'Intérêt National « French Mobility », pour les territoires d'expérimentation de nouvelles mobilités durables, l'association YEU M'GAR'OU s'était portée candidate au projet conjoint MOB'ILE'YON en 2018 : « La Roche-sur-Yon recherchait un système similaire d'autopartage pour desservir les communes rurales de la région. Notre dossier a été présenté conjointement sous la



coordination du Sydev », précise Bernard Fessard.

« Se focaliser sur l'usage de la voiture et non sur sa possession »

En lien avec la mission « Transition Énergétique, Yeu 2030 », portée par la municipalité de L'île d'Yeu, l'autopartage semble pouvoir répondre à ces enjeux : « moins de véhicules dormants, moins de pollution, pouvoir d'achat augmenté, voitures optimisées » : « dans le cahier des charges, l'association avait exigé une autonomie suffisante des batteries pour effectuer un aller-retour entre Fromentine et Nantes ou Fromentine et La Roche-sur-Yon, identifiés comme les trajets les plus fréquemment réalisés, souvent en rapport à des rendez-vous médicaux. La plupart du temps, les gens voyagent à une ou deux personnes. Notre but, à terme, est de limiter l'usage de la voiture en couplant l'autopartage au covoiturage ».

4 « Zoé » flambant neuves pour 30 €/jour

L'agrément du Consuel obtenu, les voitures blanches, arrivées depuis le mois de novembre dernier, sont maintenant en accès libre pour des réservations à la journée, de 5 heures du matin à 22 heures, quelque soit l'âge du conducteur, sans surfacturation pour les jeunes conducteurs : « nous souhaiterions, à terme, proposer ce service sur deux jours consécutifs, si cela fonctionne bien ». Pour ce faire, justifier d'être contribuable sur L'île d'Yeu, en fournissant un justificatif de domicile, et transmettre son permis de conduire : « les réservations ne sont ouvertes qu'aux habitants de L'île d'Yeu, qu'ils soient résidents permanents ou secondaires ». Trente euros de location à la journée, charge incluse, pour un trajet ne dépassant pas 250

kilomètres, c'est le coût à payer pour ce service rendu : « nous avons fait une simulation pour élaborer le montant journalier de la location, sur la base de 200 jours d'utilisation par an, l'objectif étant évidemment que les voitures soient utilisées tous les jours de l'année. Nous avons aussi effectué un comparatif de ce qui se fait habituellement sur le marché afin que cela reste abordable pour les utilisateurs ».

Dans une analyse du groupe Renault d'après de 2021, une comparaison du cycle de vie avait été effectuée entre le modèle à essence (Clio V) et la nouvelle Zoé électrique. Concernant l'impact environnemental, le véhicule thermique « contribue de manière plus significative à l'épuisement des ressources fossiles » (52% pour CLIO et 32% pour ZOE). La contribution au réchauffement climatique, due majoritairement aux émissions de CO₂, est également très différente entre les deux technologies (27% pour CLIO et 19% pour ZOE), directes pour le véhicule thermique, indirectes pour le véhicule électrique. Cependant, l'analyse de « sensibilité sur la normation » (données du JRC - habitant monde) donne des résultats très différents pour l'impact « épuisement des ressources minérales » (28% pour CLIO et 50% pour ZOE). Plus précisément, ZOE a une empreinte environnementale moindre par rapport à CLIO pour 3 des 5 impacts (réchauffement climatique, épuisement des ressources fossiles et création d'ozone photochimique) mais augmente « les impacts acidification et épuisement des ressources minérales » de 71% et 61% par rapport à CLIO. Ces voitures ont donc été essentiellement sélectionnées en réponse aux besoins des utilisateurs : « de l'utilisation en boucle

avec un bon rapport autonomie/prix ». Quatre voitures, acquises en « leasing » (location longue durée) par la municipalité, dont les batteries, selon la fiche technique du constructeur, permettraient d'atteindre une autonomie de 380 kilomètres : « cela dépend entre autres du style de conduite des utilisateurs, c'est pour cela que nous indiquons plutôt 250 kilomètres », précise le président de l'association Yeu M'Gar'OU. Afin de ne pas tomber « en rade », le GPS de la Zoé indique les bornes de recharge électrique à proximité de sa localisation : « si les utilisateurs sont obligés de faire une charge intermédiaire, c'est à leurs frais ». Chaque utilisateur est chargé de brancher électriquement la voiture de location sur borne après utilisation : « un système de pénalité est prévu en cas de manquement. D'une manière générale, nous comptons simplement sur le civisme des utilisateurs pour ne pas détériorer les véhicules ».

Une plateforme de réservation en ligne

La sélection de prestataires pour l'aspect technique, effectuée en 2021, avait amené l'association à devoir interroger plusieurs sociétés spécialisées dans ce domaine : « Renault possède un service d'autopartage sur le pays, c'était séduisant mais le prix des prestations était beaucoup trop cher, alors que nous avons un objectif social », indique Bernard Fessard. C'est la plateforme de réservation « Clem » qui a été choisie par l'association, pour sa « facilité d'utilisation » :

« la mise à disposition de cette plateforme permet de gérer facilement tous les aspects annexes comme les assurances ou l'entretien des véhicules... en plus des réservations ». Les conducteurs peuvent faire leur réservation, uniquement par le biais du site internet, à l'issue de laquelle ils reçoivent un code d'accès par SMS sur leur téléphone portable. L'application mobile permet également de réserver, de faire l'état des lieux du véhicule « plus rapidement » et de déclencher une demande d'assistance, si besoin. Un délai d'activation de 48 heures ouvrées a lieu à la création du profil de l'utilisateur, sans obligation d'adhérer à l'association Yeu M'Gar'OU pour disposer d'un véhicule.

La valse des subventions

La municipalité de L'île d'Yeu, porteuse financière du projet, paiera « entre 30 000 et 50 000 € » par an pour les coûts de gestion de la plateforme Clem. Le leasing des voitures va quant à lui coûter à la mairie « entre 800 et 900 € par mois et par véhicule », soit environ 40 000 € supplémentaires par an : « c'est pour cela que l'on s'est orienté vers des véhicules électriques, c'est aussi ce qui nous a permis de bénéficier de certaines aides financières ». Le projet, encore en phase de création sous Elisabeth Born, avait été soumis au ministère des transports et de la transition écologique. Le dossier accepté, un financement avait été obtenu à l'époque mais n'a finalement jamais pu être perçu.

La commune de L'île d'Yeu a tout de même reçu, de la part de la Région, une aide à hauteur de « 40 000 € », au titre de « la facilitation de la mobilité ». Le fournisseur d'énergie « Engie », a été sélectionné par le Sydev : « un achat groupé pour le compte de l'ensemble des collectivités de Vendée. Une subvention de quelques milliers d'euros a été accordée à la mise en place par Enedis, des bornes électriques à Fromentine ».

A noter : l'inauguration de MOBIL'YEU est programmée le jeudi 3 avril 2025.

Auteure : Valentine Lanave
Crédit photo : Bernard Fessard

Pour profiter du service MOBIL'YEU

RDV sur le site clem.mobi

S'inscrire en sélectionnant, depuis la carte, le service MOBIL'YEU, localisé à Fromentine.

Télécharger les documents (permis de conduire et justificatif de domicile)...

Après un délai de 48h, pour vérification, vous pouvez profiter du service et réserver votre véhicule pour la date et les horaires de votre choix.

Après réservation, vous recevez votre code d'accès nécessaire pour la récupération du véhicule à Fromentine.



MATÉRIAUX ■ NÉGOCE ■ CONCASSAGE

RECYCLAGE

L'entreprise MNC RECYCLAGE propose le négoce de différents matériaux concassés, recyclés ou venant de carrières.

Un large choix de différents types de matériaux vous est proposé : graviers et galets décoratifs, ardoise, dallage gneiss,...

 **IMPASSE DE LA GRAVAIRE**
85350 L'ILE D'YEU

POUR TOUS RENSEIGNEMENTS

Bureau : 9 rue de la Fosse Morine - 85350 L'île d'Yeu
02 51 58 80 28 ■ alcem@orange.fr

Une équipe de **10 professionnels qualifiés** à votre service

50 %
crédit d'impôt
sur les travaux
d'entretien



CRÉATION
AMÉNAGEMENT
ENTRETIEN DE JARDIN

mbj.yeu@gmail.com
06 26 15 83 96

Un règlement pour encadrer la location des meublés de tourisme

La commune de L'Île d'Yeu, plus que jamais confrontée à une crise du logement « sans précédent », voit sa vie économique et sociale chamboulée par un manque criant de logements à l'année à des prix abordables : « forte de son attractivité, l'offre d'hébergements touristiques de la commune s'est largement développée ces dernières années, et tout particulièrement la location de logements meublés de tourisme », précise Emmanuel Maillard, adjoint au Maire.

Un déséquilibre important entre l'offre et la demande de logements dans la commune

Le tourisme à L'Île d'Yeu connaît, depuis 2017, un nouvel essor, à la faveur des plateformes d'annonces et de réservation en ligne : « 2,2 millions de voyages vers Yeu ont été enregistrés en 2024 ». En 2023, 888 meublés de tourisme ont été recensés dans la commune, contre 259 logements dans le parc locatif privé, sur un territoire de 5000 habitants. Face à un nombre croissant de ménages qui n'arrivent plus à se loger sur l'île, en raison notamment de la hausse des prix de l'immobilier (6 445 €/m² en 2023) et de la raréfaction des locations à l'année, la municipalité a adopté, lors du conseil municipal du mardi 18 mars 2025, un nouveau règlement qui fixe les conditions de mise en location d'un meublé de tourisme. Avec l'objectif d'agir pour trouver le juste équilibre entre la protection de l'habitat à l'année et le développement de l'activité touristique, ce règlement permettra de mettre en œuvre les deux outils de régulation prévus par la loi : le régime d'autorisation préalable au changement d'usage et la procédure d'enregistrement préalable. « En 10 ans, le parc locatif privé a diminué de 30%, concurrencé tout particulièrement par la location de courte durée ». En 2020, le parc de logements se composait de 6 164 logements, dont 60 % occupés en résidence secondaire, 37 % en résidence principale et 2 % de logements vacants.

Un nouveau règlement qui entrera en vigueur au 1^{er} janvier 2026

S'appuyant notamment sur deux outils (la Loi ALUR et la Loi pour une République Numérique) et sur ses récents classements en zone B1 et en zone tendue, ce règlement prévoit un régime d'autorisation temporaire de changement d'usage pour les personnes physiques et personnes morales, dans la limite d'un meublé de tourisme par foyer fiscal, pour une durée de 3 ans, renouvelable sur demande. A noter : les meublés de tourisme existants et déclarés en mairie avant le 31 décembre 2024 pourront bénéficier de plusieurs autorisations, pen-



dant une période transitoire de 3 ans, afin de ne pas les pénaliser et de leur permettre d'appréhender cette nouvelle réglementation qui prévoit par exemple le respect de normes énergétiques (DPE classée entre A et E) : « compte tenu des contraintes et des délais pour se mettre en règle quant aux exigences de performance énergétique, les meublés de tourisme, déclarés en mairie avant le 31 décembre 2024, pourront bénéficier d'une autorisation temporaire avec prescription de fournir un DPE conforme dans un délai d'un an, à compter de l'entrée en vigueur du règlement ». Ainsi, pour la mairie, « l'enregistrement, avant toute location, d'un meublé de tourisme, dès la première nuitée, pour chaque local mis en location, permettra de disposer de données actualisées sur l'offre de meublés et de contrôler le respect de la réglementation du changement d'usage ».

Un quota de meublés de tourisme

Afin de réduire le déséquilibre entre le nombre de biens à usage d'habitation et les meublés de tourisme sur le territoire et de ne pas « aggraver la pénurie de logements », un nombre maximum de locations meublées a été ainsi déterminé. Le plafond de meublés de tourisme autorisés a été fixé à 800, soit « 13 % du parc de logements communal » : « ce nombre a été défini au regard des logements s'acquittant de la taxe de séjour auquel a été soustrait la part de résidences principales louées comme meublé de tourisme moins de 120 jours par an ». En effet, depuis plusieurs années, de nombreuses données ont été récupérées par le service Habitat de la mairie, en interne et via l'office tourisme, mais aussi par le biais de structures extérieures (Insee, État, Airbnb...) et recoupées afin d'obtenir des informations indispensables à l'éla-

laboration de son diagnostic territorial : « la municipalité a souhaité appréhender la dynamique démographique et économique, l'évolution du parc de logements et du marché immobilier et quantifier le phénomène de l'hébergement touristique », dans le but, in fine, de pouvoir réguler ces meublés de tourisme : « le nombre de 888 hébergements connus sur la taxe de séjour est obtenu grâce à des recoupements, puisque nous ne connaissons pas les gens qui paient cette taxe via les plateformes en ligne », précise l' élu.

Bien conscient qu'une partie des meublés touristiques ne sont pas déclarés, Emmanuel Maillard précise ne pas vouloir spécialement faciliter la régularisation de ceux-ci : « ils ne paient pas d'impôts locaux, ce ne serait pas correct vis-à-vis de ceux qui jouent le jeu depuis le début. Mais le but n'est pas non plus de faire diminuer l'activité touristique de L'Île d'Yeu », nuance-t-il. Si toutefois, une plus forte demande venait à être établie à la suite de ce nouveau règlement, engendrant une diminution considérable de la capacité d'accueil de l'île, la municipalité promet d'observer avec « grande attention » l'évolution de la situation, afin d'en mesurer les impacts et « analysera l'opportunité de faire évoluer les mesures de régulation ».

Les dossiers pourront être déposés à compter du 1^{er} septembre 2025 et seront enregistrés par ordre d'arrivée.

Auteure : Valentine Lanave

Le règlement

Au 1^{er} janvier 2026 (avec période transitoire pour les meublés déclarés existants)

Location de sa résidence principale dans sa totalité (- de 120 jours/an)

► Numéro d'enregistrement obligatoire

Location de sa résidence principale dans sa totalité (+ de 120 jours/an), d'une annexe ou d'un appartement sur son terrain ou de sa résidence secondaire*

► Numéro d'enregistrement obligatoire

► Autorisation de changement d'usage nécessaire, accordée pour 3 ans (renouvelable)

1 logement maximum par foyer fiscal
Obligation de DPE classée entre A et E

* Dans la limite du quota de 800 meublés de tourisme défini dans le règlement.

BESSONNET
MS

**Maçonnerie
Neuf & Rénovation**

📞 **02 51 59 23 90**

**90, rue de la Garde
85350 L'ILE D'YEU**

bessonnetms@orange.fr

LA BELLE MAISON ENTREPRISE DE BATIMENTS

CONSTRUCTIONS NEUVES ET RÉNOVATIONS

**Constructions neuves
Rénovations**

*Maçonnerie, pavage, pose de pierre islaise,
couverture, enduit finition islaise*

Pour toute demande concernant vos projets
contactez-nous au **02 28 11 05 83**
ou rendez-vous à notre agence située
au 18 rue Calypso
à Port Joinville (face au magasin Casino)
mail : sarlabellemaison@gmail.com

YEUBTP
BÂTISSONS VOTRE AVENIR !

YEU BTP

poursuit la réussite menée par les entreprises
Ogienne de Bâtiments et Ricolleau Viaud Bâtiments
depuis plus de 40 ans et vous accompagne,
de manière personnalisée, dans la réalisation de
tous vos projets de construction en neuf et rénovation.

**TOUTES LES SOLUTIONS DU BÂTIMENT
À L'ILE D'YEU**

- Votre maison clés en main
- Bureau d'étude
- Conduite de travaux
- Mise aux normes assainissement
- Travaux tous corps d'état réalisés par nos équipes en neuf et rénovation
- Vente de béton prêt à l'emploi

16 rue de la République
85350 L'Île d'Yeu
contact@yeubtp.com

02 51 58 26 05
www.yeubtp.com

YEUBTP
BÂTISSONS VOTRE AVENIR !

NOUVEAU

VENTE DE BÉTON AUX ENTREPRISES ET PARTICULIERS

- Tout type de béton prêt à l'emploi
- Chape traditionnelle
- Chape liquide

02 51 58 26 05

**MAÇONNERIE GÉNÉRALE - COUVERTURE
NEUF ET RÉNOVATION**

SARL PR Bâtiment

06 69 46 52 53
sarl.prbatiment@gmail.com

Vendée Globe : un nouveau top 10 pour Benjamin Dutreux

Le 26 janvier dernier, à 34 ans seulement, Benjamin Dutreux, bouclait déjà son deuxième Vendée Globe. Révélation de l'édition 2020, le skipper, engagé dans la course avec encore de grosses ambitions, a réussi une nouvelle performance avec un tour du monde conclu en 77 jours, soit 4 jours de moins que lors de sa première participation, et une belle 10^{ème} place.

Un destin hors du commun

L'histoire commence à la fin des années 90 lorsque Benjamin, âgé de 8 ans, débarque sur L'Île d'Yeu avec sa famille, en provenance des Hauts de France dont il est originaire. Très sportif, avec déjà en lui un attrait pour la compétition, sur sa terre d'adoption, Benjamin s'oriente d'abord vers la pratique du football ou encore de l'athlétisme... avant de découvrir la voile, en participant à un stage organisé par l'école de voile, un évènement qui marque alors, pour lui, les débuts d'une véritable passion et d'une grande aventure !

Il commence ainsi à naviguer régulièrement au sein du club des Plaisanciers, accompagné notamment par Yann Gabilleau, qui tente d'ailleurs de monter, à l'époque, un projet « voile » sur L'Île d'Yeu, qui malheureusement ne peut aboutir. Ce dernier décide donc d'orienter son protégé, à partir de 2003, vers le club de Fromentine. Habitué à naviguer sur les monocoques, le jeune skipper découvre les catamarans, sur lesquels il prend très vite ses marques, et participe à ses premières compétitions. Les bons résultats ne se font pas attendre. L'excellent club formateur de Fromentine mène la génération de Benjamin du niveau départemental au niveau régional puis au niveau national. Lors d'une édition du championnat de France Minimes, les deux équipages du club, composés de 2 membres chacun, obtiennent même les premières et deuxième places.

Avec l'objectif d'optimiser le temps passé à naviguer, Benjamin s'inscrit dans un lycée des Sables d'Olonne au sein duquel il intègre la section sport étude Voile. L'ascension continue avec la sélection en équipe de France avec laquelle il obtient, en 2008, au côté d'Elodie Wilmar, le titre de champion du monde de SL16. Il découvre ensuite le Match Race mais aussi et surtout le petit habitable (J24, J80...).

Vers la course au large et le Vendée Globe

Son DUT en sciences génie des matériaux obtenu, Benjamin vit une première expérience professionnelle comme responsable technique chez Sirena Voile, où il développe ses compétences en conception, qui lui seront très utiles dans la suite de son parcours, puis intègre la Team Vendée For-



Arrivée sur L'Île d'Yeu de Benjamin Dutreux, accueilli par de nombreux supporters

mation avec le but de découvrir la course au large et tout simplement d'« évaluer ses capacités à en faire son métier »...

Il prend les départs du tour de France à la voile et surtout de la Solitaire du Figaro à laquelle il participe à 4 reprises. Enchaînant les bons résultats, à l'issue de sa quatrième participation, lors de laquelle il obtient d'ailleurs une belle 5^{ème} place, naît le projet d'une participation au Vendée Globe. Audacieux, « fonceur », persévérant... sa personnalité hors du commun, qu'il a su façonner tout au long de son parcours, et sa soif de compétition vont lui permettre d'atteindre cet objectif de prendre le départ du Vendée Globe en 2020.

Comme il l'explique, la préparation d'une participation au Vendée Globe demande beaucoup de temps, il faut donc l'anticiper : « on commence par la recherche des sponsors et du bateau, il faut également constituer une équipe... ». Disposant d'un petit budget, pour sa première participation, à 30 ans seulement, « le branleur », comme l'avait surnommé Jean le Cam, n'était pas le mieux équipé, avec un bateau sans foil, un IMOCA d'ancienne génération. S'appuyant sur sa détermination et sa capacité « à ne rien lâcher » et entouré par une très bonne équipe, Benjamin réussit la performance incroyable d'une 9^{ème} place après 81 jours de navigation, un résultat qui force l'admiration. Benjamin se projette alors sur 2024 !

Un Vendée Globe 2024 pour performer

Souhaitant s'inscrire dans un projet plus ambitieux, tourné vers la performance, le skipper, fort de sa première expérience, décide

de se donner les moyens de ses ambitions en rachetant, en 2022, l'IMOCA 11th Hour Racing, plus récent et doté de foils. Sur ce voilier, l'ex Hugo Boss, Alex Thomson avait réussi à décrocher la seconde place du Vendée Globe 2016-2017. Cet IMOCA avait également obtenu d'excellents résultats sur d'autres courses : Transat New York-Vendée (2016), Route du Rhum (2018), Transat Jacques Vabre (2019)...

Au travers de cet investissement, Benjamin tient également à consacrer plus de temps à l'entraînement pour apprendre à connaître son nouveau bateau et en tirer le meilleur. Ainsi, à partir de 2022, sur l'IMOCA GUYOT environnement - Water Family, il multiplie les navigations pour engranger un maximum de milles. Il participe notamment à la Route du Rhum 2022, The Ocean Race 2022-2023 ou encore la course New York Vendée - Les Sables d'Olonne. Le 10 novembre dernier, au côté de 39 autres skippers, il prend donc le départ du Vendée Globe avec l'objectif de terminer à nouveau dans le top 10.

Accompagné par son équipe et guidé par les prévisions météo, « qui donnent aux navigateurs une tendance sur 10 jours, des données fiables à 5 jours et des informations précises à 24/48 heures », Benjamin entame un nouveau tour du monde. Comme il tient à le préciser, la grande différence avec 2020 repose sur le temps passé dans la cabine, « On devient de plus en plus des pilotes enfermés dans notre cabine », au détriment du temps passé en extérieur. Concentré sur le pilotage, le skipper avoue ne pas avoir pu profiter

autant du spectacle offert par la nature que lors de sa première participation. Sur ce tour du monde, les moments de pur plaisir ont donc été moins nombreux, le skipper garde quand-même en mémoire le passage du Cap Horn : « le vent était très faible, j'ai pu souffler un peu, le temps d'une journée, et profiter de l'extérieur, observer la nature, les mammifères marins, les oiseaux... ça fait partie des très bons souvenirs de cette édition 2024-2025 ».

Très satisfait de son résultat et de ses choix, il regrette cependant certains passages au cours desquels il n'a pu suivre les bateaux plus récents et plus rapides, « Au large du Brésil, les meilleurs bateaux ont pu suivre la dépression et ainsi bénéficier de vents favorables, avec mon bateau, j'ai perdu beaucoup de temps », un sentiment d'impuissance « source de frustration et dur mentalement ». En revanche, « ayant réussi à préserver son bateau sur l'océan Indien », Benjamin a beaucoup apprécié le fait « d'avoir pu attaquer au cours de la remontée de l'Atlantique, au retour ».

Au cours de l'épreuve, réalisée en solitaire, les participants restent en contact avec leur famille avec qui ils peuvent échanger régulièrement grâce aux outils technologiques d'aujourd'hui. Par ailleurs, ils n'hésitent pas également à communiquer entre eux, plus particulièrement quand ils sont proches, « J'ai beaucoup échangé avec Clarisse lors de la remontée de l'Atlantique ».

Épargné par les gros pépins techniques, il a finalement pu attendre les derniers jours

pour vivre une première « galère », une semaine seulement avant l'arrivée, avec une voie d'eau à bord. Le bateau rempli d'eau, le skipper a dû se passer de ses outils électroniques et informatiques pendant 5/6 heures. Malgré cela, le bateau a pu continuer sa course. Il ne lui restait alors plus qu'à affronter la tempête Herminia pour pouvoir terminer son tour du monde.

Le dimanche 26 janvier dernier, Benjamin Dutreux franchissait donc la ligne d'arrivée du Vendée Globe, pour la seconde fois, en 77 jours seulement. Malheureusement, le météo défavorable le contraignait à se retrancher « avec un peu de déception » dans le port de La Rochelle. Ce n'est que quelques jours plus tard, le vendredi 31 janvier, qu'il pouvait enfin célébrer son retour sur terre avec la traditionnelle remontée du chenal du port des Sables d'Olonne.

L'Île d'Yeu accueille fièrement et chaleureusement son champion

Depuis son arrivée, Benjamin était également très attendu sur L'Île d'Yeu, là où l'aventure de la voile a démarré pour lui et où il a toujours de très gros liens, particulièrement dans le milieu de la voile.

Le samedi 8 février dernier, des fumigènes accompagnaient l'entrée dans le port de L'Insula Oya 3 dans lequel le skipper s'était embarqué. Quelques minutes plus tard, il descendait les marches de la gare maritime devant une foule de supporters venus l'accueillir fièrement, munis de banderoles sur lesquelles on pouvait lire « Bravo Benj », « Bravo tu l'as fait ! » et sous le son

des bombardes des Bzouneurs. Membres de Yeu Défi et du club des Plaisanciers, élus de la mairie, représentés notamment par Mme Carole Charreau... ils étaient nombreux à vouloir lui rendre hommage. Les enfants présents ne tardaient pas à venir solliciter le navigateur qui ne pouvait cacher son plaisir face à cet accueil chaleureux des îlais. Décidé à savourer ce bel hommage, Benjamin prenait le temps de saluer les supporters présents, d'échanger quelques mots avec les plus proches, de signer des autographes, de faire quelques photos... avant de se rendre sur la place des Bois Noirs où il était attendu pour un discours et un pot d'accueil.

Au micro, le skipper faisait alors référence à ses débuts au club des Plaisanciers avec « les rendez-vous du samedi midi au Petit Phare », insistant, avec la voix chargée d'émotion, « c'est là que tout a commencé, avec un certain Yann Gabilleau... qui m'a apporté beaucoup et grâce à qui j'ai grandi à l'école de Fromentine ». Revenant sur son aventure, Benjamin témoignait, « étant gamin, j'ai beaucoup rêvé du Vendée Globe mais je ne pensais jamais le faire un jour » et ajoutait « le faire, c'est une chance énorme ! ». Touché par l'accueil, « ça me fait chaud au cœur de tous vous voir ici », Benjamin concluait en encourageant les jeunes à rejoindre l'école de voile ou encore le club des Plaisanciers pour naviguer. Comme il l'espère, son parcours incroyable pourrait maintenant faire rêver des jeunes et pourquoi pas susciter « des vocations »...

Jep Atelier

VENTE ET RÉPARATION

Cycles
Motocultures
Accessoires
Toutes marques

28 rue des Eaux
85350 L'Île d'Yeu
06 45 52 46 09

jepatelier@outlook.fr

Horaires d'ouverture :

Du lundi au vendredi
8h30 - 12h30 / 14h30 - 18h00



SARL
R.G. CONSTRUCTION

ENTREPRISE DE MAÇONNERIE

MAÇONNERIE GENERALE - COUVERTURE
NEUF ET RENOVATION

TOUS TRAVAUX PUBLICS

VRD (Voirie Réseaux Divers)
ASSAINISSEMENT AUTONOME
RACCORDEMENT TOUT A L'EGOUT
TERRASSEMENT
(Tranchées, Fosse, Piscine,
Puits, Passage...)
NETTOYAGE TERRAIN
DESSOUCHAGE
BRISE ROCHE HYDROLIQUE
DÉMOLITION
LOCATION DIFFÉRENTS MATÉRIELS
AVEC OPÉRATEURS QUALIFIÉS



ZA La Marèche - 85350 L'ÎLE D'YEU
Tél. 02 51 26 05 00 / 06 16 59 21 19
rg.construction@orange.fr

Les Inattendus : chanter et partager dans une ambiance positive

Le 12 avril prochain, plus de 25 ans après ses débuts, à la fin des années 90, la chorale Les Inattendus se produira au chapiteau, reprenant des chansons de leur répertoire de variété française, accompagnée par un trio de musiciens...

Une chorale très « inattendue »

En 1997, tout juste arrivé sur L'île d'Yeu, Hubert Lachambre, professeur de mathématique et de musique au collège Les Sicardières, décide d'initier les enfants au chant. Les parents, séduits par l'initiative et certainement animés par cette culture du chant, particulièrement marquée sur L'île d'Yeu, ne tardent pas à suggérer au jeune professeur de les faire chanter eux aussi. Sensible à la demande et face au nombre de personnes intéressées, il décide de se lancer dans ce nouveau projet, sans se douter du succès qu'il rencontrerait et de l'héritage qu'il laisserait 27 ans plus tard. Un groupe de chanteurs se forme et commence à se donner rendez-vous, régulièrement, pour chanter ensemble. Un premier concert est donné en 1998, au café Le Navigateur, avec déjà une quinzaine de choristes. C'est le début de la chorale Les Inattendus qui se positionne sur des chansons de variété française.

En 1999, la chorale, qui compte une trentaine de chanteurs, commence à se structurer avec l'organisation de 2 concerts par an et les premiers échanges avec d'autres chorales. En 2003, Hubert Lachambre ayant quitté L'île d'Yeu, Laurent Bétus prend naturellement la suite et devient le nouveau chef de chœur jusqu'en 2011. A son départ, n'ayant pas de remplaçant immédiat, l'association se retrouve, pendant quelques mois, orpheline. Sous l'impulsion de Pascal Grosard, au travers des échanges de l'ensemble vocal « Tutti Canti », dont il est également membre, avec l'association Escales Lyriques, la chorale Les Inattendus est mise en relation avec Anne-Sophie Blanchet qui devient la nouvelle Cheffe de Chœur en 2012. Ce changement marque une nouvelle étape pour l'association qui s'octroie les services d'une cheffe de chœur professionnelle qui intervient contre rémunération. Les Inattendus repartent donc de l'avant sous la direction d'Anne-Sophie Blanchet, auteure-compositrice et membre, elle-même, du groupe polyphonique, Les 4zelles.

En 2018, l'association fête son vingtième anniversaire qu'elle décide de célébrer en organisant un événement « Retrouvailles » au travers d'un concert qui permet à ses membres de se réunir avec l'ensemble vocal « Tutti Canti », dirigé par Laurent Bétus, et la chorale d'Hubert Lachambre, « Les Airs de Rien ».



En 2019, l'association compte 48 choristes. Confrontés à l'obligation de s'arrêter avant de pouvoir reprendre sous un fonctionnement adapté (travail en visio, entraînements avec un strict respect des gestes barrières...), en raison du COVID, ils ne sont plus qu'une trentaine, en 2021, à la sortie de l'épidémie.

Une cheffe de chœur perfectionniste et enthousiasmante

Depuis, l'association, qui a retrouvé toutes ses couleurs avec plus de 50 chanteurs, a pu reprendre son fonctionnement normal, toujours sous la direction d'Anne-Sophie Blanchet qui, résidant à St-Gilles-Croix-de-Vie, anime les répétitions, sur L'île d'Yeu, sur le rythme de 2 fois par mois, dans la salle des chorales de La Citadelle, mise à disposition par la Mairie. Comme tient à le préciser Guylène Guyot, présidente de l'association et choriste, « à la recherche d'efficacité, Anne-Sophie a su imposer ses méthodes de travail avec sa capacité à nous transmettre son enthousiasme et à tous nous entraîner derrière son dynamisme ». Par exemple, « en complément des séances en groupe, un travail personnel est demandé aux choristes à partir de fichiers vocaux (pour chaque pupitre : alti, sopranes, basses et ténors) » fournis par la cheffe de cœur. Ponctuellement, les membres d'un même pupitre se retrouvent pour travailler ensemble. Signe de cette volonté de faire progresser, très rapidement après sa prise de fonction, la chanteuse professionnelle a aussi décidé de mettre en place, chaque année, un stage technique d'une durée d'un week-end, pour un travail individuel de la voix. Au cours de ces 2 jours, les chanteurs profitent également de la présence de leur pianiste, Isabelle Fievet. Par ailleurs, avant chaque concert, assuré sans partitions, comme le souhaite la cheffe

de chœur, les chanteurs se rassemblent avec plus de régularité. Ils se retrouvent une dernière fois, le matin de la représentation du spectacle, au travers de quelques chants, et ainsi en assurer la promotion. Guylène Guyot l'assure, avec beaucoup de conviction : « Cette méthode, à laquelle les plus anciens ont du s'adapter, est finalement aujourd'hui particulièrement appréciée par les chanteurs », reconnaissant « le professionnalisme et la qualité du travail » apportés par Anne-Sophie Blanchet.

Une association dynamique tournée vers l'échange et l'humain

Animée par un bureau composé de Guylène Guyot, présidente, Stéphane Serru, trésorier, et Nelly Vergne, secrétaire, l'association Les inattendus a mis en place une organisation au travers de commissions (technique, événementiel...), avec l'objectif de répartir, le plus équitablement possible, les missions entre les membres actifs. Aujourd'hui, la chorale assure donc, chaque année, 1 ou 2 concert(s) ouvert(s) au public, accompagnée par Isabelle Fievet au piano, et cherche toujours à créer des échanges avec d'autres chorales pour partager cette passion du chant. En 2023, ils étaient particulièrement nombreux à se rendre à Lésignan, accueillis chaleureusement par la chorale des « Airs de Rien », toujours dirigée par Hubert Lachambre, avec au programme : visites, jeux, concert commun... «cette sortie nous laisse à tous de très beaux souvenirs», témoigne la présidente. Ayant cette volonté d'entretenir une certaine proximité avec la population, Les Inattendus réservent également des concerts aux personnes âgées mais aussi aux enfants et ont plaisir à s'associer à certaines manifestations comme ça a pu être le cas, en 2023, pour le marché de Noël.

Par ailleurs, tenant à être acteurs de la vie locale, les membres n'hésitent pas à se rendre disponibles pour apporter leur participation à certains événements comme le bal des pompiers, le festival Viens dans Mon île et autres événements associatifs... Attachant une grande importance au lien qui unit les chanteurs et dans le but d'entretenir cette « belle ambiance » qui règne au sein de l'association, les membres organisent, chaque année, un dîner tournant qui permet aux participants de se retrouver par petit groupe, sur tirage au sort, pour partager, en 3 temps, une soirée : entrée dans une maison, plat de résistance dans une autre et dessert dans un 3^{ème} et dernier lieu... Dans le même esprit, tous les ans, en

septembre, une journée de retrouvaille est organisée pour «chanter ensemble», l'occasion également d'accueillir et d'intégrer les nouveaux chanteurs.

Cette année, Les Inattendus sont au nombre de 55, hommes et femmes représentant toutes les générations, de 25 à 80 ans. Tournés vers le plaisir de chanter ensemble dans la joie, de rencontrer, de partager leur passion et leurs émotions... dans cette « ambiance positive » qui en fait son ADN, la chorale Les Inattendus vous donne rendez-vous, le samedi 12 avril, pour son prochain concert.

A noter : ils seront présents, le matin, sur le marché, pour une petite présentation à 10h00 puis à 12h00.

Samedi 12 avril CONCERT DES INATTENDUS

Variété française

Oldelaf, Juliette Armani, Emilie Loizeau, Gaëtan Roussel, Clara Lucciani...

Avec Isabelle Fievet au piano, Christophe Hervy à la batterie et Yann Mollé à la guitare.

A 21h - Au Chapiteau

Ouverture des portes à 20h15

Billetterie en ligne et sur le marché le jour du concert (9h - 13h).

J.élec

TOUS TRAVAUX D'ÉLECTRICITÉ

Neuf - Rénovation
Dépannage

Julien Deshayes 06 19 04 02 24 j.elec@outlook.fr

AIR ELEC'YE

Électricité générale
Chauffage
Dépannage
Ventilation

RUEL Gwénaél
airelec.ye@gmail.com 06 01 41 78 29

Plomberie-Chauffage

Après 25 ans d'expérience en Belgique,
je vous propose mes services pour
tous travaux et dépannages

Cedric Boudart - 06 27 02 47 55
cedricboudart@mac.com

BUREAU DE CONTRÔLE

Bureau d'étude Energétique et Thermique
Diagnostics immobiliers
Inspections périodiques

02 51 39 85 48
contact@imago-diag.com

CHALLANS · NOIRMOUTIER · LA ROCHE-SUR-YON

ORServices

Entreprise
MULTI-SERVICES

- Bricolage
- Petits Travaux
- Entretien

Renaud ORSONNEAU
or.services85@gmail.com

07 63 97 57 68

l'île eau courant

INSTALLATION - DÉPANNAGE - VENTE

ARTIPÔLE

ÉLECTRICITÉ - PLOMBERIE
ZINGUERIE - POÊLE
ÉLECTROMÉNAGER
TV - ANTENNE

RGE
Quali Sol

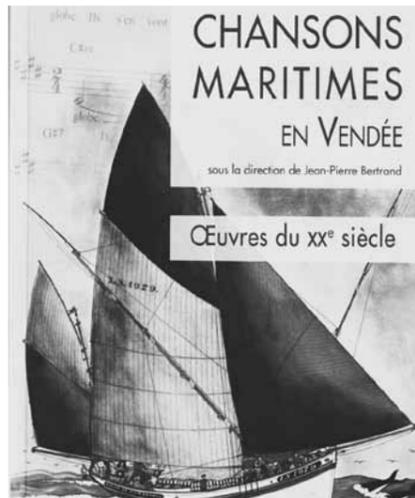
RGE
Quali Bois

RGE
Quali Pac

7 rue Pierre Henry - 85350 L'ILE D'YEU
02 51 26 03 23

ile.eau-courant@orange.fr

Chansons maritimes en Vendée



Régulièrement, on peut voir sur les réseaux sociaux un certain nombre de photos de L'île d'Yeu notamment celles d'autrefois. C'est avec bonheur qu'on retrouve le port et ses très nombreux thoniers, l'*Insula-Oya* accostant au quai du Canada etc. Mais est-il besoin de rappeler que les chansons comme les images font aussi partie de notre vie. Elles apportent bien souvent un peu de légèreté dans un quotidien qui est parfois sombre, lourd à porter. Il suffit, en ce début du printemps, d'écouter les oiseaux qui, dès le lever du jour, entament leurs mélodies. Ils ont tout compris ! La chanson est en quelque sorte un autre reflet de la vie. Aujourd'hui comme hier, elle est diffusée à grand renfort d'émissions à la radio, à la télévision, sur les tablettes etc. Il suffit de constater les anciens succès comme

« Le palmarès des chansons » et ceux d'aujourd'hui avec la « Star Académie ». Ces mélodies étaient chantées, autrefois, aussi bien près du berceau du nouveau-né que sur les chantiers de construction ou sur le pont des navires. Mais, il faut reconnaître, sans nostalgie, que ce patrimoine-là, qui est qualifié par nos spécialistes d'« immatériel », menace de disparaître si nous n'y prenons pas garde. Il n'y avait pas toujours des magnétophones pour immortaliser les airs et les voix...

L'association AREXCPO de Vendée a pris conscience, depuis longtemps, qu'il fallait non seulement recueillir ces précieuses chansons de nos parents, mais aussi tenter de les faire vivre. Immense entreprise ! L'île d'Yeu n'a pas été oubliée. Déjà deux volumes ont été consacrés aux chansons traditionnelles insulaires sous le titre

« Les gens de L'île d'Yeu chantent. » Parallèlement, nos chercheurs ont étendu leurs investigations à l'ensemble des chansons maritimes en Vendée. Le dernier tome qui vient de paraître est consacré aux œuvres du XX^{ème} siècle. La particularité de toutes ces publications vient du fait qu'elles associent les textes et le son... En effet, on y retrouve non seulement les paroles et les partitions mais aussi les voix... grâce aux fameux QR codes. Quel bonheur de pouvoir entendre Denise Girard, Simone Bessonnet ou Marie-Thérèse Couthouis et combien d'autres personnes ! Un complément indispensable à nos précieux cahiers hérités de nos parents. C'est à travers ces belles chansons qu'on retrouve l'accent du pays qui se transmet de générations en générations, comme un rayon de vie.

Auteur : Jean-François Henry

Oyapock Transports maritimes
Travaux - Remorquages

Colis lourds et hors format - matériaux de construction - agrégats en benne
containers maritimes - containers frigo - bennes ouvertes - encombrants
véhicules légers et poids lourds - TP maritimes - épaves - balisage...

Voyage à la demande - Affrètement partiel ou total
Mail : fred.rivet@gmail.com 06 68 92 59 13

REMAUD PUBLICITE
Enseignes - Véhicules - Logo
Challans remaudpub@gmail.com 02 51 350 800

Charly Menuiserie
Portails, volets, double vitrage, parquets...
Bénéteau Charly - 06 78 34 85 02
beneteaucharly85@gmail.com

MENUISERIE PERROT
Maxime Perrot
Fabrication et pose de portail sur mesure • Changement de vitrage
double vitrage • Terrasse • Menuiserie intérieur et extérieur
06 78 49 01 47 • menuiserie85.perrot@gmail.com

ALTUM DRONE SOLUTIONS

NETTOYAGE PAR DRONE
DES FAÇADES ET TOITURES

INSPECTION
ET IMAGERIE

info@altum-drone.fr
06.25.71.90.46.

SARL RIOU FRÈRES
ENTREPRISE GÉNÉRALE DE PEINTURE

Mathieu RIOU Intérieur / extérieur
Neuf & Rénovation

16 Rue de puits mulet | 85350 Ile d'Yeu
Tél. : 02 51 58 41 35 | riou.peinture@gmail.com

SARL Plâtrerie Guibert

PLÂTRERIE TRADITIONNELLE
CLOISON SÈCHE et ISOLATION
ENDUIT PLÂTRE

À LA MACHINE HAUTE DURETÉ LISSE OU FEUTRÉ À L'ANCIENNE

06 07 22 36 09
guibert.platrerie@gmail.com
31 rue du Camp - 85350 L'île d'Yeu

GAUTIER

Charpente - Menuiserie
Agencement
Bois - PVC - Alu
Cloisonnement - Isolation

02 51 58 34 81
gautier.freres@wanadoo.fr

90. Rue de la Garde
85350 L'ILE D'YEU

EMBELL'ÎLE PEINTURE
Etienne TARAUD
PLUS DE 15 ANS D'EXPÉRIENCE

PEINTURE - DÉCORATION
INTÉRIEUR - EXTÉRIEUR - NEUF - RÉNOVATION

VENTE DE PEINTURES PROFESSIONNELLES
& FOURNITURES AUX PARTICULIERS

ZA - Route de la Marèche - 85350 ILE D'YEU
06 28 02 09 99
embellilepeinture@gmail.com Embell'île Peinture

ID LA PLAQUISTERIE
DOUBLAGE
CLOISONS
FAUX PLAFONDS

Mathieu Riou
Tony Pruneau

16 rue du Puits Mulet
85350 L'île d'Yeu
06 84 40 79 67
id.laplaquisterie@gmail.com

SARL PLAQU'OYA
Cloisons sèches
Plaques de plâtre
Isolation (thermique
et acoustique)
Bois

Doublages, cloisons, plafonds
Neuf & rénovation

20, rue du Tardy - 85350 L'île d'Yeu
Tél. 02 51 58 32 45 / 06 11 44 41 89
E-mail : plaquoyasarl@orange.fr

Eben'Oya
Artisan Ébéniste Cuisiniste

Yannick BESSONNET
Tél. 06 18 17 02 95
contact@ebenoya.fr
12, rue de la Fosse de la Garde
85350 ILE D'YEU

En bref

► Les fonctions d'adjoint retirées à Mr Michel Bourgerly



Le vendredi 7 mars dernier, Mme Carole Charuau, maire de L'Île d'Yeu, décidait, au travers d'un arrêté, le retrait des délégations de fonction et de signature, accordées à Mr Michel Bourgerly dans le cadre de son poste d'adjoint référent aux finances, au parc éolien et à Yeu 2030. Quelques jours plus tard, le mardi 18 mars, le conseil municipal votait la fin de ses fonctions d'adjoint, un choix fort, justifié par les dissensions rencontrées, avec l' élu, sur certains volets de la stratégie communale et sur la gestion du personnel communal, et par la diffusion non autorisée à des tiers d'informations internes non validées. Au cours de la séance de ce conseil municipal, au travers de son intervention, Mr Michel Bourgerly, rappelant son devoir de responsabilité concernant les incidences financières des actions engagées par la commune, son droit à l'initiative et sa volonté de porter une évaluation honnête du travail des agents, a rejeté l'accusation de diffusion d'informations et a tenu à faire part de son incompréhension face à cette décision et de ses regrets quant au manque d'explications apportées. L' élu a décidé de conserver son statut de conseiller municipal, malgré cette mise à l'écart.

► Hélistation de Port-Joinville : l'annulation de l'arrêté ministériel confirmée par la cour administrative



En juillet 2023, à la suite d'un recours formulé par l'association «Les Riverains du Port», le tribunal administratif de Nantes avait annulé l'arrêté ministériel permettant la régularisation de l'hélistation de Port-Joinville. Au travers de cet arrêté datant de 2018, la compagnie Oya Vendée Hélicoptères bénéficiait ainsi d'une autorisation pour l'exploitation d'une ligne régulière de vols commerciaux entre L'Île d'Yeu et le continent. Le 4 mars dernier, le dossier était examiné en appel par la cour administrative de Nantes qui a décidé de confirmer cette annulation, justifiée par les insuffisances de l'étude d'impact. Mme Carole Charuau, maire de L'Île d'Yeu, interrogée quant à l'avenir du dossier, précise qu'à la suite de cette décision «le Conseil d'Etat ne serait pas saisi». Un cabinet sera prochainement missionné pour «réaliser une nouvelle étude d'impact» en vue de «lancer la procédure visant à obtenir de nouveau l'arrêté ministériel». En attendant le résultat de cette procédure, les conditions d'utilisation de l'hélistation ne seront pas modifiées pour la compagnie Oya Vendée Hélicoptères.

► Une Séance du conseil départemental à L'Île d'Yeu



Le jeudi 20 mars dernier, à 14h00, L'Île d'Yeu accueillait une séance décentralisée du conseil départemental de la Vendée. Après les interventions de Mme Carole Charuau, conseillère départementale et maire de L'Île d'Yeu, puis de Laure Barault, conseillère départementale, le président Alain Leboeuf prenait à son tour la parole, l'occasion de réaffirmer la volonté du département de soutenir activement son unique canton insulaire puis de faire un point sur les nombreux sujets pour lesquels L'Île d'Yeu bénéficie de l'intervention du département : le projet de médiathèque (subventionnement, prêt d'ouvrages, de DVD...), la traversée maritime avec la compagnie Yeu Continent, l'environnement avec la protection et l'entretien des espaces naturels sensibles (à noter : 10% des espaces naturels du département sont à L'Île d'Yeu) et, récemment, la réponse à un appel à projet, incluant L'Île d'Yeu, pour la réutilisation des eaux usées, le logement au travers de Vendée Habitat avec la construction prochaine de 10 nouveaux logements à St-Sauveur, l'éducation avec des travaux de restauration du collège des Sicardières, les télécommunications avec le déploiement prochain du réseau LoRa (technologie de communication sans fil) après celui de la fibre... Enfin, le président du conseil départemental n'a pas manqué d'évoquer les difficultés financières des EHPAD de Vendée, l'occasion de confirmer le soutien qui sera apporté, par Vendée Habitat, à L'Île d'Yeu pour son EHPAD, dès lors que des décisions auront été prises localement. Après avoir laissé la parole à certains conseillers, intervenant sur divers sujets, Mr Alain Leboeuf pouvait clore la séance vers 16h15.

► Vente de terrains à bâtir - Un nouveau tirage au sort

Dans le cadre de sa politique du logement, dont l'un des objectifs est d'accompagner l'accession à la propriété, le mardi 18 mars dernier, en présence d'élus, de représentants du service foncier et d'une trentaine de personnes, la mairie organisait un nouveau tirage au sort à l'issue duquel les 9 terrains communaux qui composent le lotissement de la Chironnière ont été attribués.

ESPACE CONFORT 2000
MENUISERIE & PERGOLAS

Passez un hiver au chaud

avec

Espace Confort 2000

Spécialiste de la rénovation de vos ouvertures



- Fenêtres PVC (imitation bois)
- Volets
- Baie Alu
- Portail
- Portail de garage électrique
- Double vitrage
- Store sur pied



NOUVEAU

◀ STORE SUR PIED
ART HOME ALU

**En avril et en mai, Franck assurera
plusieurs journées de présence sur l'île (sur RDV)**

Appelez-nous pour rendez-vous ou devis !

ESPACE CONFORT 2000
Le Poiré / Vie
02 51 31 82 33
contact@espaceconfort2000.fr

*Pensez à bien
vous isoler...*

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FÉVRIER 2025

Archives municipales : nouveau règlement de la salle de consultation

La conservation des documents d'archives est organisée dans l'intérêt public pour la justification des droits des personnes physiques ou morales, pour la recherche historique, l'éducation et l'enrichissement culturel des citoyens. A l'avenir, les archives municipales seront consultables au pôle culturel du Petit Chiron qui va ouvrir ses portes prochainement. Dans le cadre de ce changement, la commune a décidé de faire évoluer le règlement intérieur de la salle de consultation qui définit les conditions d'accès à la salle, les règles de conduite à tenir, les conditions de communication et de reproduction des documents...

Point Information jeunesse - Labellisation

Le Point Information Jeunesse est un espace d'information et de documentation sur tous les domaines de la vie quotidienne (études, stages, emploi, vacances, santé, loisirs...).

Le PIJ de L'île d'Yeu est labellisé « Information Jeunesse », un titre qui permet d'intégrer le réseau d'information Jeunesse, de bénéficier des formations et de la documentation du Centre Régional Information Jeunesse et du réseau Information Jeunesse, de bénéficier du soutien technique de la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et de participer à toutes les manifestations, formations, informations du réseau...

La commune demande le renouvellement de ce label, pour une durée de 6 ans, à la Direction des Services Départementaux de l'Éducation Nationale et au Centre Régional Information Jeunesse.

Bourses BAFA 2025

Le conseil municipal a voté, pour 2025, l'attribution d'une bourse de 250 € pour 5 personnes qui souhaitent suivre la formation du Brevet d'Aptitude aux Fonctions d'Animateur (BAFA), afin de soutenir financièrement leur participation au stage de formation générale. En contrepartie, les bénéficiaires devront s'engager à effectuer leur stage pratique de 14 jours dans un Accueil Collectif de Mineurs de la Collectivité.

Bourses BNSSA 2025

En 2021, la commune a conventionné avec la Ligue Française de Natation pour la mise à disposition d'un bassin mobile de natation. Ce partenariat, particulièrement utile et constructif, a été reconduit en 2024. Un des premiers axes de travail est la formation, par la ligue, de jeunes au Brevet National de Sécurité et de Sauvetage Aquatique (BNSSA). Afin d'insérer les jeunes insulaires à suivre cette formation, le conseil municipal a décidé d'attribuer, pour 2025, une bourse de 500 € pour 3 jeunes qui souhaitent s'y inscrire.

Géo Vendée : adhésion au groupement d'intérêt public (GIP)

L'Association des Maires et Présidents de Communautés de Communes de Vendée (AMPCV), le SYDEV et Vendée Eau ont créé, en 2006, l'association Géo Vendée pour promouvoir l'utilisation des Systèmes d'Information Géographique (SIG) dans les collectivités.

Géo Vendée a pu ainsi produire 2 nouveaux référentiels : le Plan Communal de la Rue (PCRS), qui se terminera cette année, et, en continuité du PCRS, le jumeau numérique, qui sera finalisé en 2026. Etant donné l'augmentation du volume des données à traiter, la nécessité d'adapter les conditions de stockage et de diffusion de ces données, les enjeux en matière de cybersécurité, le besoin de nouvelles compétences... il a été décidé de

faire évoluer le statut juridique de Géo Vendée d'association en Groupement d'Intérêt Public. Ce changement sera effectif au 1^{er} juillet 2025. Le conseil municipal décide d'adhérer à l'association afin de participer à l'assemblée générale qui décidera de cette transformation et de pouvoir signer la convention constitutive du GIP pour en être membre. A noter : cette convention prévoit le règlement d'une cotisation annuelle de 100 € pour 2025. Le coût d'accès aux données et à la plateforme BGV s'éleva, quant à lui, à 1765,45 € pour 2025.

Frais de fonctionnement Ecole ND du Port

En 2024, le montant de la participation communale aux frais de fonctionnement de l'école privée, pour 57 élèves en élémentaire et 31 en maternelle, s'élevait à 64 756 €.

Pour 2025, l'école Notre Dame du Port, avec 58 élèves en élémentaire et 44 en maternelle, se voit accorder une participation communale d'un montant de 106 974,80 €.

A noter, la participation est calculée selon le coût que représentait un élève, l'année précédente, dans l'établissement public de référence, l'école du Ponant. En 2024, il était de 430,40 € pour un élève d'élémentaire et de 1863,90 € pour un élève de maternelle.

Crédits pédagogiques et fournitures scolaires

Pour 2025, la commune décide d'accorder, au titre de sa participation aux frais de fournitures administratives (35 € par élève) et aux frais de fournitures pédagogiques (55 € par élève), une participation financière de 17 820 € pour l'école du Ponant, qui compte 63 élèves de maternelle et 135 élèves de primaire, et de 9180 € pour l'école Notre Dame du Port, qui compte 44 enfants de maternelle et 58 enfants de primaire.

Camping : exploitation du snack

En 2022, une convention de délégation de service public avait été accordée au bénéfice de Mr José Martin pour la gestion du snack du camping municipal, pour une durée de 5 ans. La commune donne une réponse favorable à la demande de résiliation de ce contrat de délégation de service public formulée par Mr José Martin. Des solutions temporaires ont d'ores et déjà été envisagées afin d'assurer la continuité du service, pour une durée d'un an, avant attribution d'une nouvelle délégation.

Association Solidarité Paysans 85

L'association Solidarité Paysans, réseau associatif national qui fédère des structures à l'échelle régionale et départementale, apporte son soutien aux exploitants agricoles qui rencontrent des difficultés d'ordre économique, technique, juridique ou sociale. En 2024, Solidarité Paysans 85 est intervenue à 3 reprises sur L'île d'Yeu et, à ce titre, a formulé une demande de subvention à la commune. Une subvention de 1500 € lui est accordée pour l'année 2025.

Déchets – Vente de bois

Etant donné la quantité importante de bois à évacuer pour permettre la mise en oeuvre de projets municipaux et dans la mesure où le stock de bois communal coupé est insuffisant pour fournir les personnes identifiées par le CCAS comme pouvant bénéficier de bois gratuit, la commune décide d'appliquer une réduction de 50% sur le prix de vente du bois à tout acheteur qui s'engage à couper le double de la quantité achetée. Ce dernier doit donc remettre gracieusement la moitié de sa coupe aux services municipaux qui assureront les livraisons aux personnes répondant aux critères d'éligibilité de gratuité.

Déchets : ambassadeurs du tri

Le syndicat mixte départemental de traitement des déchets et assimilés de la Vendée, dénommé Trivalis, emploie une équipe d'ambassadeurs du tri pour l'exercice de la compétence traitement des déchets ménagers et autres déchets. Au cours de cette année 2025, selon les conditions définies au travers d'une convention, des ambassadeurs du tri de Trivalis seront ponctuellement mis à disposition de la commune pour l'exercice de sa compétence collecte des déchets sur son territoire.

Déchets : tarifs produits et matériaux de la Gravaire

Compte tenu de l'apport important de gravats sur le Pôle de la Gravaire, des campagnes de criblage et de concassage ont eu lieu et ont permis la réalisation d'une quantité importante de matériaux 20/60. Afin de désengorger le lieu de stockage, les matériaux 20/60 sont distribués gratuitement jusqu'au 30 juin 2025. A partir du 1^{er} juillet, le tarif de 15 € la tonne sera appliqué.

Foncier

La commune décide d'acquérir, à l'euro symbolique, la parcelle 113 AM 1444 (7 m²), située dans l'impasse des Bolinders et appartenant à Mr et Mme Gérard et Jacqueline Turbé, dans le cadre d'une régularisation foncière pour alignement.

Dans le cadre d'une démarche de maîtrise foncière, avec l'objectif d'acquérir une parcelle supportant un élément patrimonial important (un four), la commune décide de procéder à un échange de parcelles avec les Cts Burgaud et les Cts André, à surfaces égales. Les Cts Burgaud cèdent la parcelle 113 BV 425 (32 m²), contenant le four, à la commune. En contrepartie, la commune cède la parcelle 113 BV 418 (29 m²) aux Cts Burgaud et la parcelle 113 BV 419 (3 m²) aux Cts André.

La commune décide de vendre l'immeuble communal, cadastré 113 AP 831p, situé 32 rue de la Plage et appelé « La Maison aux Coquilages », à la SARL VILLESTRAN, avec l'obligation d'y installer une activité commerciale à l'année, tel que le cahier des charges, institué dans le cadre de cette commercialisation, le prévoit. Cette cession, qui s'effectue au prix de 170 000 € net vendeur, est soumise à une obligation de conservation d'éléments architecturaux. La façade patrimoniale qui doit être rénovée doit ainsi être conservée dans son aspect.

Dans la cadre de sa politique de développement de l'activité agricole sur le territoire, la commune décide d'acquérir :

> la parcelle 113 BH 29 (2915 m²), en zone agricole A, située au lieu-dit « Le Grison » et appartenant à Mr Leherise et Mme Le Bris, au prix de 3498,00 € net vendeur.

> les parcelles 113 BV 90 et 113 BV 91 (1454 m² au total), en zone agricole A, situées au lieu-dit « Le Parc » et appartenant à Mme Leconte, au prix de 1 744,80 € net vendeur.

Afin d'optimiser l'emprise foncière du futur lotissement communal situé route de la Tonnelle, la commune procède à un échange de parcelles avec les Cts POLINE. Ainsi les Cts POLINE cèdent la parcelle 113 AN 116 (985 m²) à la commune. En contrepartie, la commune cède les parcelles 113 AN 115 (736 m²) et 113 AN 556 (80 m²) aux Cts POLINE. En compensation de la soulte, au profit des Cts POLINE, la commune a décidé de desservir l'unité foncière des Cts POLINE au travers des opérations de viabilisation.

CONSEIL MUNICIPAL DU 25 FÉVRIER 2025 (SUITE)

SYDEV – Convention

Dans le cadre du programme CEE ACTEE+, un appel à candidater a été lancé auprès des intercommunalités (et apparentés) pour le Fonds CHÈNE dont le but est d'apporter aux bénéficiaires un financement sur les coûts organisationnels relatifs aux actions d'efficacité énergétique des bâtiments publics tertiaires des collectivités. Dans le cadre de la saison 4 du Fonds « CHÈNE », lancé en mai 2024, le jury a désigné un ensemble de porteurs de projets, sous la coordination du SYDEV, pour un montant d'1,1 M € HT. L'île d'Yeu, intégrée à la démarche, obtient le financement, en partie, d'une création de poste d'économiste de flux, pour une mission d'une durée de 3 ans. Le poste sera créé sous réserve que l'appel à

candidature soit concluant. Les conditions de mise en œuvre seront définies au travers d'une convention entre la commune, Le SYDEV et la SASU-FNCCR qui porte le programme.

Approbation d'un projet de Maison France Services

La Maison France Services est un lieu d'accueil et d'accompagnement pour aider les usagers à réaliser les démarches administratives du quotidien concernant de nombreux services : CAF, CPAM, La Poste, Finances Publiques, France Travail, URSSAF... En réponse à une augmentation des demandes d'accompagnement sur le territoire, la commune a décidé de créer une maison France Services sur L'île d'Yeu, dont le fonctionnement sera assuré

CONSEIL MUNICIPAL DU 18 MARS 2025

Retrait des fonctions d'adjoint à Mr Michel Bourgery

En raison des dissensions rencontrées au sujet de certaines orientations stratégiques décidées par la municipalité et de la gestion du personnel communal et pour non-respect du principe de délégation, Mr Michel Bourgery s'est vu retirer, par arrêté du 7 mars 2025, ses délégations. Le conseil municipal a décidé de mettre fin à ses fonctions d'adjoint au maire.

Demande de dérogation – Ouverture le dimanche

La Direction Départementale de l'Emploi, du Travail et des Solidarités de la Vendée a sollicité l'avis du conseil municipal de la commune de L'île d'Yeu concernant une dérogation à l'attribution du repos hebdomadaire, le dimanche, pour l'épicerie ALPAS (2 rue de la plage) et l'épicerie du Bourg – Vival (27 rue du Général Leclerc), sur la période du 6 juillet au 31 août 2025. Le conseil municipal a décidé de donner un avis favorable.

ID Bus - Recrutement de postes de conducteurs receveurs par le GENOV

La commune décide de passer une convention avec le GENOV (groupement d'employeurs) pour la signature de contrats à durée déterminée, pour la saison 2025, de 5 postes de conducteurs receveurs titulaires du permis D répartis comme suit : 1 poste à temps complet du 1^{er} avril au 2 novembre inclus, 1 poste à temps complet du 1^{er} avril au 12 septembre inclus, 1 poste à temps complet du 23 avril au 2 novembre inclus, 1 poste à temps complet du 1^{er} juillet au 2 novembre inclus et 1 poste à temps complet du 1^{er} juillet au 31 août inclus.

Contrat de cession de droits - Exposition

« Quand L'île d'Yeu mettait la mer en boîte » Au travers d'un contrat, la commune cède à la maison d'édition « Editions Islaises », les droits d'utilisation des textes et visuels de l'exposition conçue par le service patrimoine « Quand L'île d'Yeu mettait la mer en boîte », à titre gracieux, pour l'édition d'un ouvrage. La maison d'édition s'engagera à remettre, au titulaire des droits, un nombre d'exemplaires calculé pour représenter 10% des ventes.

Equarrissage – Convention avec SECANIM et tarifs du traitement des cadavres

En 2024, la commune de L'île d'Yeu a mis en

place une solution d'équarrissage sur le territoire, service auparavant inexistant en raison du caractère insulaire de la commune. Afin de pallier les difficultés logistiques pour la collecte et le transport des animaux trouvés morts sur la commune, la prise en charge des cadavres d'animaux est assurée par les services techniques de la collectivité qui assurent la collecte, la mise en sachets spéciaux et le dépôt dans un caisson frigorifique. La Société SECANIM réceptionne le(s) caisson(s) et se charge du traitement et de la valorisation des cadavres. Deux conventions avaient été signées avec la SECANIM, la première, toujours en vigueur, pour la mise à disposition gratuite de caissons frigorifiques et la seconde, arrivée à son terme, pour la réception et le transport des animaux. La commune décide de renouveler la convention de prestation avec La SECANIM. Les tarifs 2025, particuliers et entreprises, définis selon le poids, pour le traitement des cadavres d'animaux, ont été adoptés.

Foncier / Immobilier

La commune a décidé de déclasser du domaine public l'emprise foncière 113 BP 127, d'une superficie de 65 m², située rue du Hollandais Volant. Cette parcelle dépendra à l'avenir du domaine privé de la commune.

La commune s'est accordée avec Mr et Mme Archambeau pour un échange de parcelles. Ainsi la commune a décidé de céder à Mr et Mme Archambeau les parcelles 113 AO 167 (256 m²), 113 AO 168 (292 m²) et 113 AO 869 (799 m²), situées dans le secteur de l'Aloumoine. En contrepartie Mr et Mme Archambeau cèdent à la commune la parcelle 113 AM 1083 (1104 m²), située dans le secteur de La Citadelle et maintenant destinée à la création de logements. La parties se sont accordées pour une soulte de 120 000 € au bénéfice de Mr et Mme Archambeau.

Le conseil municipal a approuvé le bilan des acquisitions, d'un montant de 2 377 562,72 €, et des cessions, d'un montant d'1433 828,00 €, opérées par la commune en 2024.

Convention avec l'EPF de Vendée – Approbation du compte-rendu du bilan d'activité au 31 décembre 2024

La commune a sollicité l'intervention de l'Etablissement Public Foncier (EPF) de la Vendée

par le CCAS, au sein des locaux du pôle économique qui vont donc être réaménagés. La MFS devrait ouvrir fin 2025 ou début 2026.

Rapport sur les orientations budgétaires

Comme le veut le code général des collectivités territoriales, le rapport sur les orientations budgétaires 2025, sur les engagements pluriannuels envisagés ainsi que sur la structure et la gestion de la dette a été présenté au conseil municipal. Ce rapport fait notamment ressortir le contexte financier national, le contexte financier et les orientations budgétaires pour 2025, les principaux éléments des budgets annexes, les éléments de la dette et une rétrospective financière.

sur un site, dans le secteur de Ker Chalon, îlot de la Belle poule, aux fins de produire du foncier pour un projet de renouvellement urbain à vocation d'habitat. Au travers d'une étude réalisée par L'EPF concernant la reconfiguration de cet îlot stratégique, les grandes lignes d'aménagement de ce secteur ont été validées et une convention opérationnelle a été établie, le 13 février 2024, pour engager un travail de maîtrise foncière, pour une durée de 4 ans.

Le conseil municipal a approuvé le bilan d'activité établi par l'Etablissement Public Foncier, au 31 décembre 2024, pour l'opération de cet îlot. Ce bilan révèle qu'aucune acquisition n'a été réalisée en 2024 mais qu'une parcelle d'une surface de 2 050 m² est actuellement sous compromis. Les propriétaires des autres terrains concernés par cette action foncière n'ont pas souhaité répondre aux sollicitations de l'EPF.

Bassin mobile de natation – Convention de mise à disposition

Depuis 2021, un bassin mobile de natation est installé au complexe sportif pour permettre aux élèves des écoles et aux enfants inscrits au service jeunesse (Baleine Bleue et Traine Bottes) de suivre, dans de bonnes conditions les programmes du plan Aisance Aquatique, lancé par le gouvernement et dont la commune bénéficie. Ce bassin sera réinstallé sur la période du 28 avril au 30 septembre 2025. les cours de natation seront assurés par un maître-nageur sauveteur, dans le cadre d'une mise à disposition par la ligue de natation dont le montant s'élève à 18 063,00 €, à la charge de la commune.

Meublés de tourisme – Adoption d'un règlement municipal

Dans le cadre d'une réflexion sur la régulation des meublés de tourisme, la commune a réalisé, en 2024, un diagnostic territorial de l'habitat. Constatant le fort développement des locations meublées de tourisme au détriment des logements occupés à titre de résidence principale, la commune décide de fixer le nombre maximum de meublés de tourisme à 800 et de mettre en œuvre les deux outils de régulation prévus par la loi, le régime d'autorisation préalable au changement d'usage et la procédure d'enregistrement préalable, au travers d'un règlement municipal qui entrera en vigueur le 1^{er} janvier 2026.

Permanences des conseillères départementales du canton de L'île d'Yeu

Carole Charreau : sur RDV uniquement (contact : secretariat.general@ile-yeu.fr)

Laure Barault : permanences tous les vendredis (hors vacances scolaires), de 14h00 à 16h00, au Pôle Économique. Ou sur RDV (contact : 06 50 77 51 61 ou laure.barault@vendee.fr)

Infos Municipales

► DÉCHETS : DES NOUVELLES

Le composteur partagé fête son premier anniversaire :

Ce composteur de 10 m³ a été installé, mi-mars 2024, place Pierre Turbé (près du cimetière de Port-Joinville).

Entre la date de sa mise en service et fin décembre 2024, le composteur partagé a permis de détourner de la poubelle des ordures ménagères 1,5 tonne de déchets organiques, déchets revalorisés localement en compost.

A ce jour, 77 personnes inscrites se sont vraiment appropriées cet outil. Les permanences pour les apports sont tenues par les bénévoles tous les samedis de 10h à 11h30.

Il est toujours possible de s'inscrire. Il suffit de s'adresser au service Environnement de la mairie (1^{er} étage).



La recyclerie

La recyclerie, quant à elle, a fêté ses 3 ans. Grâce aux efforts de tous, depuis son ouverture en avril 2022 :

- 101 tonnes d'objets ont été récupérés,
- 150 738 articles ont été réemployés.

Cette structure permet le réemploi et donne une autre vie aux objets. Elle participe à la diminution des déchets évacués sur le continent.

Sans oublier, qu'elle joue aussi un rôle social et solidaire important pour les postes d'insertion.

Les colonnes enterrées au parking Neptune

Ce point-tri, installé en juillet dernier, enregistre de bons chiffres. En effet, pour exemple, entre juillet et décembre 2024, nous comptabilisons 8 765 accès d'usagers. Ainsi, 36,59 tonnes d'ordures ménagères ont été collectées.

Les usagers se sont bien appropriés ces installations.

BRAVO à tous pour votre implication active !

► CONTENEURS

Dans le domaine du transport, un conteneur est un caisson métallique parallélépipédique conçu pour le transport de marchandises par différents modes de transport.

Votre jardin n'est pas un cargo : un conteneur n'y a donc pas sa place !

Pour rappel, le Plan Local de l'Urbanisme de L'île d'Yeu n'autorise pas ce type d'implantation. Elle constitue une infraction au code de l'urbanisme et cela n'est pas régularisable. Le conteneur est ainsi invité à reprendre son voyage et disparaître de L'île d'Yeu.

La Commune demande aux propriétaires concernés de bien vouloir **retirer les conteneurs présents avant le 30 juin 2025**, sous peine de verbalisation.

► ID BUS

ID Bus reprend du service à compter du 5 avril 2025, une bonne idée pour vos trajets.

Les lignes ouvertes pour la basse saison (du 5 avril au 4 juillet) :

- Ligne 1 : Port-Joinville → Sabias-Vieux Château (par Pointe du But et Aéroport)
- Ligne 1B : Sabias-Vieux Châteaux → Port-Joinville (par Citadelle ou Clémenceau)
- Ligne 2 : Port-Joinville → La Croix (par la côte et Pointe des Corbeaux) → La Meule-Port
- Ligne 3 : La Meule-Port → Port-Joinville (par La Croix et Pointe des Corbeaux) – **le matin uniquement**
- Ligne 4 : La Meule-Port ← → Port-Joinville (par Les Sabias via Ker Pissot sur certains trajets)

Pensez à demander ou à renouveler votre carte d'abonnement annuel, renseignements sur www.mairie.ile-yeu.fr



☎ 02 51 58 57 16



Livraison à domicile

Intermarché
SUPER



31 rue Calypso, 85350 L'île d'Yeu - A 50 m de la gare

En avril, votre Intermarché de L'île d'Yeu vous propose :

- ▶ Nouvelles collections de jardinage et de plein air
- ▶ Grand choix de chocolats de Pâques
- ▶ Arrivage de fleurs tous les jeudis



BOUTEILLES DE GAZ



BOULANGERIE



PHOTOMATON



PARKING



BOUCHERIE



BIO

**A PARTIR DU
31 MARS 2025**

OUVERT

Du lundi au jeudi

9h00 - 12h30

14h30 - 19h30

Vendredi et samedi

9h00 - 19h30

Fermé le dimanche

L'épicerie du bourg

fête son

10^{ème}
Anniversaire

10 ans

10 ans

10 ans

Du 5 avril au 27 avril 2025

PARTICIPEZ AU JEU ANNIVERSAIRE !

À partir de 20 euros d'achat, une pièce de puzzle offerte.

Vérifiez-la ! elle est peut-être gagnante !

A GAGNER !

- ▶ **1 nuit pour 2 personnes à l'hôtel La Mission** avec massage, apéritif, dîner et petit déjeuner.
- ▶ **Des bons d'achat** à l'épicerie mais aussi dans tous les commerces du Bourg.

Epicerie du Bourg - 27 rue du Général Leclerc- Saint-Sauveur

Nos dunes, un rempart naturel contre la mer

On imagine souvent que nos dunes, où nous faisons du toboggan étant enfant, sont des remparts face à la mer tout comme les arbres nous protègent du vent. Et en même temps, nous les voyons s'effondrer avec effroi en hiver, au gré des tempêtes, des grandes marées et des épisodes de pluie, dévoilant les racines des arbres, faisant même tomber les bunkers, laissant l'érosion s'installer. Alors dans le contexte général de réchauffement climatique et de montée des eaux, les dunes seront elles là pour nous protéger ?

Dans quel état sont nos dunes ?

Une dune ne se résume pas à un monticule, une sorte de barrière de sable. Un massif dunaire est composé de dunes blanches, sableuses et végétalisées, avec entre autres des oyats, du chiendent marin ou des euphorbes. Leurs feuillages captent le sable quand il vole et leurs racines forment une chevelure fine et dense qui stabilise la dune et la retient face aux vagues. En arrière des dunes blanches, les dunes grises ont elles aussi une végétation spécifique constituée de mousses, de lichens, de graminées... qui eux aussi captent le sable et forment une couverture sur le massif dunaire, l'empêchant de trop s'assécher au soleil et au vent.

Au niveau du Ker Chalon par exemple, la dune grise, bordée de routes et chemins, de jardins et maisons, a presque disparu. Aux Sapins, elle a été remplacée par le boisement. A la pointe Gilberge, à la Petite Conche et au début des Grandes Conches, les dunes sont bloquées entre habitations, enrochements, arbres et espèces invasives non dunaires. D'autres massifs dunaires de notre île sont heureusement en meilleur état : citons ceux de la plage du But, des Broches et de la Baie de Pipe. Au Fort Neuf, nous avons un bel exemple de massif dunaire plutôt en forme, où la dune blanche, après avoir été très endommagée, a aujourd'hui repris de la vigueur et regagné sur la mer. Et aux Vieilles, l'état de la dune, longtemps utilisée par les campeurs, s'est relativement améliorée. Sa protection, empêchant le piétinement, a permis la reconstitution de la végétalisation naturelle, à base d'oyats et de plantes dunaires, permettant la stabilisation de l'ensemble.

Pourquoi avons nous besoin de massifs dunaires au top de leur forme ?

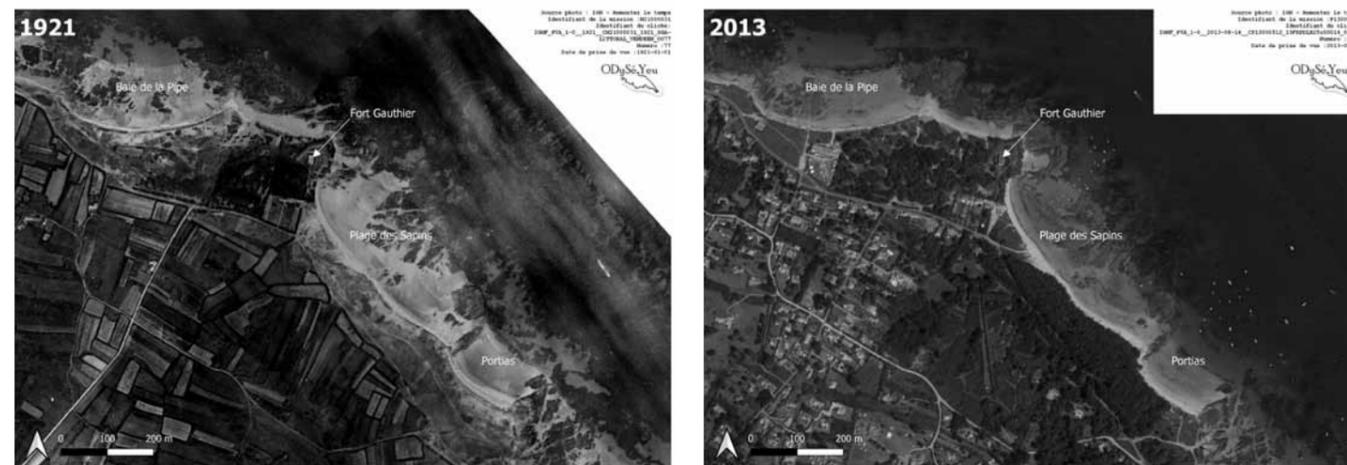
Une dune est formée par une accumulation de sables créés en mer ou sur la plage, par l'effritement des rochers et des coquillages, et transportés par le vent. Emporté sur la plage par le vent, le sable décolle à quelques centimètres au dessus du sol et va se déposer en pied de dune sur les premiers obstacles qu'il rencontre, les végétaux dunaires et la laisse de mer des dernières grandes marées. Si elle n'est pas érodée trop rapidement, cette « dune embryonnaire » sera ensuite colonisée par des végétaux dunaires. Puis le vent apportera



État de la dune du Marais Salé en 2024

de nouveau du sable qui se déposera sur le massif, permettant sa croissance. La dune grandit ainsi. Les plantes fixent le sable avec leurs racines et, lorsque la couverture végétale est suffisamment importante, la dune atteint son équilibre. Elle continue ensuite à vivre sauf si son fonctionnement est empêché. Le processus de construction d'un massif dunaire est long, souvent discontinu. Il a fallu par exemple 4000 ans pour que la célèbre dune du Pilat se forme. Une dune en bon état est donc une dune végétalisée par des plantes dunaires spécifiques et qui reçoit régulièrement du sable provenant de la plage. Pour ce faire, il faut que la pente de la dune côté mer reste constante et faible, c'est à dire qu'il n'y ait pas de rupture trop importante (plus de quelques dizaines de centimètres) entre le sable de plage et le massif dunaire qui se trouve derrière. Ainsi, le vent peut emporter les grains de sable de la plage vers la dune blanche puis la dune grise et engraisser progressivement le massif. Lorsque l'érosion fait son œuvre sur une dune en pleine forme, les vagues emportent temporairement le sable de plage vers le large, et le pied de dune, en s'érodant,

évite que la plage ne se vide totalement. Il « donne du sable » à la plage. C'est son rôle et ce n'est pas un problème car lors des périodes de beau temps suivantes, le sable de plage reviendra et le vent rendra son sable au pied de dune recréant une pente douce. La dune se maintient alors, dans la durée, grâce à la circulation et aux dépôts de sable. Ce système complexe et dynamique corrige donc les effets de l'érosion « tout seul » si le massif dunaire est en pleine forme. Sur les massifs abîmés, il arrive fréquemment que le pied de dune (ou dune embryonnaire) peine à se régénérer car les plantes dunaires, mises à mal par le piétinement par exemple, n'arrivent pas à s'implanter durablement et suffisamment rapidement entre deux épisodes d'érosion. Il se crée alors une « marche » très importante (une falaise dunaire de plus d'un mètre), qui ne permet plus au sable de circuler et d'alimenter la dune blanche et la dune grise. Le sable se retrouve « coincé » et stagne au pied de la falaise sans que la végétation n'arrive à s'y implanter. Il est donc rapidement repris par la mer, qui attaque ensuite le pied de la falaise dunaire. Elle re-



Comparaison des massifs dunaires des Sapins en 1921 et 2013, on remarque les profondes modifications !

cule alors passivement jusqu'à ce que son affaissement total recrée une pente douce sur laquelle la végétation pourra à nouveau s'implanter si elle n'est pas piétinée à nouveau. En arrière des massifs endommagés, la dune grise souffre elle aussi souvent d'avoir été remplacée par des routes, des habitations, des bois de cupressus ou des jardins à pelouses. En bien des endroits, elle disparaît totalement. Par nos activités humaines, le massif dunaire se restreint donc progressivement à quelques touffes de plantes dunaires coincées entre plage, goudron, béton et jardins. Il est alors incapable de se régénérer, ni par l'avant ni par l'arrière, et entre dans un cercle vicieux où l'érosion prend inéluctablement le dessus jusqu'à disparition totale du massif.

Nous sommes sur une île ! Pour éviter que notre trait de côte recule définitivement à cause de l'érosion des massifs dunaires et pour éviter la défaillance des cordons malingres, leur maintien ou leur réhabilitation est essentiel. Et ce d'autant plus que nous avons commencé à subir le phénomène mondial de montée des eaux.

Que se passe t-il en cas de montée des eaux ?

La montée des eaux est observable sur notre île. Le phénomène s'accélère depuis 30 ans avec une hausse de 10 cm dans les 30 dernières années, à comparer aux 20 cm des 100 années précédentes. En 2024, la NASA lançait un message d'alerte : la montée des eaux est déjà plus rapide que prévue à cause de la fonte des calottes polaires et de la dilation des océans, suite au réchauffement climatique, responsable également de tempêtes et de précipitations plus intenses. Pour corser l'affaire, la lune est actuellement dans un cycle d'amplification des marées jusqu'en 2033. Nous aurons donc de plus en plus de marées avec des coefficients très élevés. Des épisodes de submersions plus fréquents sont donc à prévoir.

Dans ce contexte de risque de submersions accru, nos dunes jouent un rôle essentiel de protection. Un massif dunaire en pleine forme est capable d'absorber une hausse du niveau de la mer : le bourrelet de sable

montera, les grains de sable seront poussés par le vent dans l'arrière dune, captés par la végétation de celle-ci, engraisant le massif. Le massif prendra de la hauteur et se décalera peu à peu vers l'intérieur des terres, la dune blanche recouvrant peu à peu la dune grise. Cette dernière envahira au fur et à mesure les terrains derrière. Au contraire dans les massifs déjà fragiles, manquant de sable, et bloqués par les infrastructures humaines, le cordon sera voué à la disparition. Tempêtes, fortes pluies et hausse du niveau de la mer accentuent l'érosion qui devient irréversible à ces endroits où les dunes ne peuvent plus se régénérer.

Des études, réalisées par les chercheurs d'OdySéïles, ont permis d'identifier les endroits sensibles où se trouvent des équipements publics, susceptibles d'être endommagés à cause de la défaillance de la dune déjà érodée ou amputée, incapable de se reconstituer. Le camping, la station d'épuration et les réseaux d'eau, d'électricité et internet, qui passent sous la route côtière, juste derrière la plage du Marais Salé et de la Pointe Gilberge, sont notamment menacés. C'est dans ce contexte que nous avons sérieusement besoin de nos dunes et qu'il va falloir les bichonner !

Comment faire pour protéger nos dunes ?

La plage, tout ce qui est recouvert par la mer, relève du domaine public et appartient à l'État qui en délègue souvent la gestion aux communes, en liaison avec la DDTM (Direction Départementale des Territoires et de la Mer). Le massif dunaire peut ensuite être situé sur des terrains privés, communaux ou départementaux. Sa gestion est donc nécessairement concertée entre ces différents acteurs. Soucieuse de la protection des dunes, la commune a mis en place plusieurs dispositifs pour éviter le piétinement et permettre à la végétation dunaire de repousser : installation de ganivelles, enlèvement des bateaux en hiver, aménagements des accès aux plages, animations pédagogiques sur site, création de zones de protection... Le service environnement travaille avec

le CEN (Conservatoire des Espaces Naturels) pour recenser les plantes invasives et pour savoir où doivent se faire les actions de protection en priorité. Les griffes de sorcière, formant un tapis dense, bien que pourvues de magnifiques couleurs, ont malheureusement une action néfaste en menaçant la diversité de la végétation dunaire. Oyats, chiendents des sables, euphorbes maritimes disparaissent sous les griffes de sorcière et avec eux la possibilité de piéger et fixer le sable de la dune.

On sait également, depuis longtemps, que les cupressus et les pins ne protègent aucunement de l'érosion et empêchent au contraire la dynamique du massif dunaire. A Quiberon, il a été décidé de réaménager la dune grise menacée par les bois de pins, qui l'abîment avec leur grand système racinaire. En enlevant ces bois progressivement et en replantant des plantes de dunes aux fines racines, on cherche à éviter que la dune disparaisse, transformant la presqu'île de Quiberon en nouvelle île du Ponant.

Nous avons encore un peu de temps pour trouver des solutions de protection et de rénovation de nos massifs dunaires, permettant de faire face aux épisodes de submersion marine dont la fréquence va augmenter. Des solutions, simples et peu coûteuses, de plantations concertées d'espèces végétales dunaires sont possibles dès aujourd'hui. Chacun peut aussi, à son échelle, prendre soin de ce patrimoine naturel en accueillant avec bienveillance le sable dans son jardin au bord de la mer, signe d'un renouveau dunaire. Il est facile de replacer les griffes de sorcière, près des cabanes ou dans les jardins, par de bonnes plantes dunaires.

Le reste est juste à entreprendre ensemble, collectivement, pour prendre soin de nos chères vieilles dunes, fragiles et magnifiques, qui depuis des années nous protègent de la mer.

Auteure : Hélène Gaborit
Crédit photos : Hélène Gaborit et OdySéïles
Source photo : IGN - Remonter le temps

Remerciements : Elsa Cariou (Projets OdySéïles & OdySéïles, Nantes Université) et le Service Environnement de la Mairie de L'Île d'Yeu

L'Oyapock, un opérateur essentiel pour L'Île d'Yeu

L'armateur privé Oyapock effectue entre 70 et 100 rotations par an vers L'Île d'Yeu. Compte tenu de son faible tirant d'eau, cette ancienne barge militaire est peu soumise aux contraintes de marée. Une plus grande souplesse d'exploitation qui permet d'atterrir dans des zones difficiles d'accès. Rencontre avec son capitaine, Frédéric Rivet...



L'océan pour passion
Ancien coureur au large, Frédéric Rivet, a passé le plus clair de son temps sur l'océan : « les activités professionnelles de mes parents étaient basées aux Antilles, lorsque nous sommes retournés en métropole, on ne se sentait pas de nous installer ailleurs que sur une île », précise l'intéressé. Élisant domicile sur L'Île d'Yeu, en 1996, le champion de voile, originaire de Nantes, suit un cursus « Sport étude voile », à La Baule, avant d'obtenir le brevet d'officier de marine marchande en 2003 : « j'ai toujours voulu devenir capitaine », confie cet ancien sportif de haut niveau, car, en parallèle de ses études, Frédéric Rivet participe à des circuits de match Racing : le Tour de France à la voile, l'America's Cup, la Solitaire du Figaro, la route des îles, la Congressional Cup, la Challenge DCNS, la WOW Cap Istanbul, la Transat Benodet-Martinique et bien d'autres compétitions : « en parallèle de ma carrière sportive, j'ai eu la chance de rencontrer un armateur Dieppois qui m'a embauché avec un contrat aménagé. J'ai ainsi pu travailler sur un ferry qui faisait la navette entre Dieppe et New Heaven », se remémore-t-il, « mais également sur un transporteur de colis lourd armé au long cour, spécialisé dans le transport maritime exceptionnel à l'international », la Compagnie d'Orbigny, qui l'embauche alors, permettant au jeune officier polyvalent de voir du pays et surtout, de monter en compétences. « J'ai démissionné de ce poste pour un projet de création et de management d'entre-

prise spécialisée en expédition polaire ». C'est ainsi qu'en 2012, Frédéric Rivet met le cap sur le Grand Nord où il intègre, en tant que mécanicien puis capitaine, la société « Polaris Expédition », qui se lance dans des croisières polaires en Arctique. Battant pavillon Français jusqu'en Norvège du Nord et dans le Svalbard, la société va permettre à cet entrepreneur à l'âme aventurière de rejoindre des zones du globe habituellement peu accessibles au grand public. Durant une dizaine d'années, Polaris Expédition, « rattaché au monde de la marine marchande », va lui donner l'opportunité d'acquérir une expertise dans le domaine technique : « en tant que patron mécanicien, j'ai dû rénover un vieux navire pour l'exploiter dans de bonnes conditions face à la concurrence des bateaux modernes brise-glace, c'était d'autant plus compliqué qu'il n'y avait pas d'atelier de mécanique, de chaudronnerie ou d'hydraulique à proximité », explique l'officier de marine marchande.

L'esprit entrepreneurial

Devenu père de trois enfants, Frédéric Rivet imagine, dès 2016, la création d'une ligne de fret pour assurer le transport de marchandises entre L'Île d'Yeu et le continent. Mais ce n'est que quatre ans plus tard que l'ancien coureur au large va pouvoir mettre en œuvre son nouveau projet professionnel : « nous étions en pleine période de Covid, je ne pouvais plus travailler sur le navire d'expédition polaire, je me suis retrouvé bloqué professionnellement mais je ne suis pas le genre de personne à rester sans rien

faire. J'avais déjà un œil sur un bateau qui appartenait à un armateur anglais, je me suis mis en contact avec lui et, au terme d'un mois de négociations qui m'ont amené au pic de l'épidémie anglaise, je suis allé le chercher ». Construite en 1986, au chantier « Mc Tay Marine », à Bromborough, cette ancienne barge militaire de la Royal Navy, un Landing Craft de type MK9, conçu pour le transport des chars de l'armée anglaise, aussi adapté à faire des débarquements en zone Arctique, était « en train de mourir au Royaume Uni ». « Les bateaux, même s'ils ont plus de vingt ans, si on les entretient bien, et qu'on les rénove correctement, on peut les recycler et obtenir une capacité d'amortissement encore plus intéressante pour les armateurs, qu'ils soient privés ou publics, ce qui permet d'attaquer les marchés à des tarifs plus bas. Pour cela, il faut trouver des solutions techniques entre les entreprises de construction navale et s'adapter aux exigences des sociétés de classification », explique l'entrepreneur. Arrivée en France, l'ancienne barge militaire s'est refaite une santé durant quatre mois d'arrêt technique, sur les chantiers navals de l'Esclain, près de Nantes : « nous y avons réalisé environ 4 500 heures de travaux de rénovation pour répondre aux normes réglementaires françaises. Entre le Covid et les problèmes d'approvisionnement de matériaux, la remise en état du bateau était un vrai challenge. J'ai néanmoins réussi à le rénover à l'aide de jeunes stagiaires, nous étions dix-huit personnes, en comptant les sous-traitants ».

L'Oyapock, agrémenté pour le transport des marchandises et immatriculé à L'Île d'Yeu, fait alors son entrée dans le port de Saint-Gilles-Croix-de-Vie en juillet 2021. Ne pouvant pas s'amarrer à Port-Joinville de manière pérenne, l'Oyapock rentre donc à Saint-Gilles-Croix-de-Vie, « parfois à vide », pour repartir ensuite « encore à vide » à L'Île d'Yeu pour acheminer du matériel : « à cause de cette problématique, nous perdons 70 000 € par an, ce qui correspond à deux emplois permanents que l'on pourrait créer en postes administratifs sur L'Île d'Yeu », déplore le capitaine. L'armateur a donc transformé son écurie de course au large, R2A, qu'il avait créée sur L'Île d'Yeu en 2006, en compagnie de transport, travaux maritimes et remorquage, à la faveur de la nouvelle SAS. Certifié pavillon français premier registre, au même titre que l'Insula Oya 3, l'Oyapock possède également un agrément de transport pour les marchandises dangereuses. Sur un créneau où l'offre « n'existe plus » à L'Île d'Yeu, le transport de roulant de plus de 19 tonnes, l'Oyapock rend de nombreux services au département pour l'entretien de ses ouvrages portuaires en se positionnant sur cette absence de marché. Compagnie charter qui propose sa barge à l'affrètement, l'Oyapock sait répondre à des besoins ponctuels : « l'acheminement de matériaux de construction représente 90 % de mon activité, mais les activités remorquage et travaux maritimes sont en pleine expansion. Particuliers ou collectivités peuvent louer la barge et le personnel ponctuellement car nous ne sommes pas une compagnie régulière, nous répondons à la demande ».

Le couteau suisse des îles du Ponant

De nombreuses entreprises insulaires se retrouvent bien souvent confrontées à des difficultés de transport, dans le cadre de l'acheminement de leurs marchandises : difficulté d'accès, éloignement, tarification... De septembre à juin, Frédéric Rivet met un point d'honneur à assurer l'acheminement de colis lourds ou « hors format », agrégats en benne, containers maritimes, encombrants, véhicules légers, poids lourds, épaves, balisages, matériaux de construction, hydrocarbures : « je peux également assurer le transport de containers frigorifiques à maintenir en froid et de containers à ordures », précise-t-il. L'Oyapock a pour clients des entreprises et des collectivités, ainsi que des particuliers : « par exemple, lors de la pénurie de pellets à l'hiver 2022, menant des familles à se regrouper pour en commander directement sur le continent ».

Le bateau, d'une capacité d'emport de 80 tonnes, a l'avantage d'avoir un tirant d'eau très faible : « je ne suis donc pas tributaire d'un horaire de départ ». Seule et unique contrainte pour l'Oyapock, la météo : « dès que l'on passe 2,50 m de houle significative et 30 nœuds de vent, on reste à la maison, contre généralement 3 mètres



pour les autres navires. Mais lorsqu'un front passe, seule l'heure d'arrêt est différente, c'est une question de minutes. Comme je ne suis pas soumis aux fluctuations des marées, dès que le front est passé, je peux reprendre la mer, contrairement aux autres navires, qui perdent souvent la journée à cause de cette contrainte », précise-t-il. Petit bateau à fond plat qui supporte des charges « très élevées », il se manœuvre « facilement », ce qui se fait dans des petits ports de plaisance, dans des rivières ou dans des zones d'accès très restreintes : « en milieu particulièrement difficile d'accès, comme au niveau du phare du Pilier ou sur des récifs comme les Chiens Perrins, je peux facilement y atterrir pour acheminer des matériaux afin de réparer des balises ». Frédéric Rivet, à bord de son bateau, est par ailleurs habilité à oeuvrer sur toute la façade Atlantique : « d'Hendaye à Dunkerque », en passant par les fleuves et les îles : « j'ai par exemple participé au raccordement de l'île de Groix à la fibre ».

Très faible en consommation de carburant, l'Oyapock permet à l'armateur d'effectuer la plupart de ses opérations commerciales en « mode électrique », à l'aide d'une grue hydraulique qu'il a installée : « je peux décharger toute la marchandise avec cette grue, alimentée simplement par un moteur de 400 volts triphasé, qui me permet de manipuler des colis pesant jusqu'à 6 tonnes. Ainsi, j'ai zéro émission de CO2 et je limite les nuisances sonores lorsque je suis à quai, à condition de pouvoir bénéficier d'un branchement électrique », détaille-t-il.

La barge militaire en renfort pour L'Île d'Yeu

Comptabilisant plus de 250 escales sur L'Île d'Yeu à son actif, principalement pour apporter des solutions aux collectivités locales, l'Oyapock permet ainsi à la commune d'économiser du temps et de l'argent : « nous amenons des camions hors format qui servent à réparer les canalisations d'eau et évitent de devoir casser l'entièreté des routes, grâce à l'utilisation de robots spécifiques ». Récemment à pied d'œuvre, pour assurer à bord de son

navire, l'acheminement de la passerelle du nouveau bateau de la Compagnie Yeu Continent, Frédéric Rivet a également fait venir sur l'île des maisons préfabriquées en roulant : « pour permettre de faire baisser les coûts de construction en faveur des Islais ». Lors du réaménagement de la zone de froid de la criée, l'Oyapock a aussi participé, à son échelle, en transportant des conteneurs frigorifiques destinés à stocker poissons et appâts. Pouvant charger quatre conteneurs frigorifiques de 20 pieds et deux de 10 pieds, il pourrait ainsi, durant la belle saison, contribuer à apporter une solution au problème que rencontrent actuellement les pêcheurs Islais pour acheminer leurs produits sur le continent, depuis l'arrêt du Maxiplot (réf article Echo n° 14 - 2/12/2024).

Capable, en cas d'avaries, de faire face à « une interruption temporaire des navires marchands » qui effectuent l'acheminement de marchandises pour L'Île d'Yeu, l'Oyapock, qui fonctionne totalement sans subventions depuis sa mise en service en 2021, au même titre que le Casam IV de l'entreprise Pajarola, pourrait aussi être une alternative au projet remis en question de hangar réfrigéré sur la cale des Bois Noirs, où il s'amarrera par ailleurs lorsqu'il décharge ses marchandises à Port-Joinville. En effet, toujours confrontés à des problématiques de maintien de la chaîne du froid en période de forte chaleur, pour l'acheminement des denrées périssables sur l'île, les professionnels de ce secteur pourraient voir leurs exigences en matière de sécurité alimentaire satisfaites de manière ponctuelle, grâce à l'Oyapock, qui pourrait, en haute saison, pallier la saturation du flux de marchandises réfrigérées, en faisant fonction de « zone froide mobile ». Dans un autre registre, la certification « IMDG » pour International Maritime Dangerous Goods, que possède le navire, pourrait servir à acheminer les produits pétroliers et le gaz vers les îles du Ponant, afin de servir de levier pour faire baisser le coût du carburant sur l'île, à un détail près : le port de Saint-Gilles-Croix-de-Vie, où l'Oyapock reste à quai, n'est pour le moment pas classifié matières dangereuses. Pour conclure, l'Oyapock, en rapport à la baisse d'activité du secteur BTP durant la période estivale, peut encore développer son activité, en complément des opérateurs maritimes actuels : « nous avons la capacité de remédier à leurs indisponibilités techniques ou de leur venir en renfort en période de rush, qu'il s'agisse de l'IO3 pour le transport des marchandises, du Casam IV pour les conteneurs de déchets, de l'Anatif pour les hydrocarbures, ou encore pour le transport réfrigéré des produits de la pêche », assure Frédéric Rivet.

Contact : fred.rivet@gmail.com

Auteure : Valentine Lanave
Crédit photos : Frédéric Rivet - Oyapock

Visites guidées

Monuments / Musée

Le Vieux Château

Ouverture printemps

Visites guidées (45 min) : mardi, jeudi et samedi à 11h, 12h, 13h, 14h30, 15h30 et 16h30 - dimanche à 14h30, 15h30 et 16h30.

Tarifs visite guidée

Adulte : 6 €
Réduit : 4 € (demandeurs d'emploi et sur présentation du ticket adulte du Grand Phare)
Jeune : 2 € (7 à 18 ans et étudiants)
Gratuit pour les moins de 7 ans.

Le Grand Phare

Ouverture printemps

Visites (30 min) : lundi et vendredi de 10h30 à 13h, mercredi de 10h30 à 12h30 et de 14h à 17h et dimanche de 10h30 à 12h30.

Tarifs

Adulte : 4 €
Réduit : 2 € (7 à 18 ans, étudiants, demandeurs d'emploi et sur présentation du ticket du Vieux-Château)
Gratuit pour les moins de 7 ans.

Musée de la Pêche et du Sauvetage en mer

Quai de la Chapelle - Port-Joinville
Tél. 02 51 59 57 21

Ouverture à partir du 7 avril

Du mardi au samedi de 10h à 12h30.

Visites guidées du Service Patrimoine

AVRIL 2025

Ve 4	De Port-Breton à Port-Joinville Visite guidée	15h30
Me 9	Escape game à La Citadelle Animation à partir de 13 ans	9h30, 11h00 et 12h30
	Assaut du Vieux Château Animation famille	15h30 et 16h45
Je 10	Cherche et trouve aux Broches Animation pour les petits (3-7 ans)	10h30 et 10h45
	Les Mystères de La Citadelle Visite guidée	14h30
Ve 11	Initiation à la pêche à pied en famille Sortie nature en famille	10h00
	Enquête au Vieux Château Visite sous forme de jeu	10h30
	Sortie ornitho à vélo Sortie nature	17h00
Ma 15	Initiation à la pêche à pied en famille Sortie nature en famille	10h30
Me 16	Assaut du Vieux Château Animation famille	10h30 et 11h45
	St-Sauveur au fil des rues Visite guidée	14h30
Je 17	Enquête au Vieux Château Visite sous forme de jeu	10h00
	Cherche et trouve à La Citadelle Animation pour les petits (3-7 ans)	10h30 et 10h45
	Chasse au trésor à La Citadelle Animation famille	14h30, 14h45 et 15h00
Ve 18	Des bêtes pas si bêtes Sortie nature en famille	10h30
	De Port-Breton à Port-Joinville Visite guidée	15h30
	Assaut du Vieux Château Animation famille	15h30 et 16h45
Ma 22	Les Mystères de La Citadelle Visite guidée	14h30

AVRIL 2025 (suite)

Me 23	Escape game à La Citadelle Animation à partir de 13 ans	9h30, 11h00 et 12h30
	Assaut du Vieux Château Animation famille	15h30 et 16h45
Je 24	Assaut du Vieux Château Animation famille	10h00
	Des bêtes pas si bêtes Sortie nature en famille	10h30
	Chasse au trésor à La Citadelle Animation famille	14h30, 14h45 et 15h00
Ve 25	Enquête au Vieux Château Visite sous forme de jeu	10h30
	Sortie ornitho à vélo Sortie nature	16h30
Ma 29	Algues et industrie de la soude à L'Île d'Yeu Visite guidée	10h30
	Sortie ornitho à vélo Sortie nature	17h00
Me 30	Initiation à la pêche à pied en famille Sortie nature en famille	11h00
	Assaut du Vieux Château Animation famille	15h30 et 16h45

MAI 2025

Je 1^{er}	Enquête au Vieux Château Visite sous forme de jeu	10h00
	De Port-Breton à Port-Joinville Visite guidée	14h30
Ve 2	Cherche et trouve à La Citadelle Animation pour les petits (3-7 ans)	10h30 et 10h45
	St-Sauveur au fil des rues Visite guidée	15h30

Renseignements et billetterie à l'Office de Tourisme
Rue du Marché - Port-Joinville - Tél. 02 51 58 32 58



SUPER U

Ile d'Yeu



Rendez-vous incontournables réservés aux porteurs Carte U

A partir du 7 avril, nouveaux HORAIRES D'OUVERTURE

■ LUNDI AU JEUDI :
9H00 - 12H30 / 14H30 - 19H30

■ VENDREDI ET SAMEDI :
JOURNÉE CONTINUE DE 9H00 À 19H30
FERMÉ LE DIMANCHE

OUVERT LE LUNDI 21 AVRIL (PÂQUES)
DE 9H30 À 12H30

SERVICES PHOTOS

NUMÉRIQUES & ARGENTIQUES
ET CRÉATION D'OBJETS PERSONNALISÉS

03 avril **JEUDI PLUS**
34% REVERSÉS SUR VOTRE CARTE U
Sur les lessives et le soin du linge*
Hors promotions en cours

*Valable, le jeudi 3 avril 2025, sur les lessives et le soin du linge. Hors lessives en vrac et hors produits éligibles à un avantage promotionnel le 3/04/2025.
Liste des articles concernés à découvrir en magasin.
Offre réservée aux clients carte U. Limitée à 3 produits identiques par compte carte U.
Si vous retirez vos achats le 3 avril 2025

10 avril **JEUDI PLUS**
34% REVERSÉS SUR VOTRE CARTE U
Sur les chocolats de Pâques*
Hors promotions en cours

*Valable, le jeudi 10 avril 2025, sur les chocolats de Pâques. Hors chocolats fabriqués sur place et vendus au rayon pâtisserie traditionnelle, vrac et hors produits éligibles à un avantage promotionnel le 10/04/2025.
Liste des articles concernés à découvrir en magasin.
Offre réservée aux clients carte U. Limitée à 10 produits identiques par compte carte U.
Si vous retirez vos achats le 10 avril 2025

Pour votre santé, évitez de manger trop gras, trop sucré, trop salé.
www.mangerbouger.fr

Rue du Nord
(100 m après La Poste)
Tél. 02 51 58 36 35

LIVRAISON
A DOMICILE

NOUS PRIVILÉGIONS LA PÊCHE LOCALE ET DE SAISON

ARRIVAGES QUOTIDIENS DE POISSONS, COQUILLAGES ET CRUSTACÉS.

ET LE PETIT PLUS !
Ne vous occupez de rien, nous NETTOYONS VOS POISSONS.

Commandez nos fameux **PLATEAUX DE FRUITS DE MER !**
Faites plaisir de façon originale en offrant des **BONS CADEAUX** de la valeur de votre choix.

PORT-JOINVILLE
☎ 02 51 58 53 88

SAINT-SAUVEUR
☎ 02 51 58 50 13

SUPER U
☎ 02 51 26 00 63

TICKETS RESTAURANT ACCEPTÉS
RÈGLEMENTS À DISTANCE

Suivez l'actualité de la poissonnerie sur notre page

POISSONNERIE.HENNEQUIN @ ORANGE.FR

Chocolats de Pâques fabriqués sur l'île d'Yeu



Chocolaterie La Maison d'Oya

38 rue Gabriel Guist'Hau
Face à l'église de Port-Joinville
Tél. : 07 49 93 07 67
lamaisondoya.fr

Agenda

AVRIL 2025

JE 3 **Théâtre - Le comte est bon !**
d'après la pièce de Viviane Tardivel
avec l'association théâtrale islaïse
21h - Le Casino

VE 4 **Théâtre - Le comte est bon !**
d'après la pièce de Viviane Tardivel
avec l'association théâtrale islaïse
21h - Le Casino

SA 5 **Les Rendez-vous du Verger Patrimonial**
Au cours de la visite, venez découvrir les espèces
endémiques de l'île et mieux comprendre les
enjeux de leur sauvegarde.
10h30 > 12h00 - Le Verger Patrimonial

Théâtre - Le comte est bon !
d'après la pièce de Viviane Tardivel
avec l'association théâtrale islaïse
21h - Le Casino

DI 6 **Théâtre - Le comte est bon !**
d'après la pièce de Viviane Tardivel
avec l'association théâtrale islaïse
15h et 21h - Le Casino

VE 11 **Vente de brioches**
organisée par l'association Frédéric
10h > 13h - Place de La Pylaie

SA 12 **Concert de la chorale Les Inattendus**
Au programme : Oldelaf, Juliette Armani, Emilie
Loizeau, Gaëtan Roussel, Clara Lucciani...
Accompagnement musical : piano, guitare, batterie
21h - Le Chapiteau

SA 19 **Les Rendez-vous du Verger Patrimonial**
Au cours de la visite, venez découvrir les espèces
endémiques de l'île et mieux comprendre les
enjeux de leur sauvegarde.
10h30 > 12h00 - Le Verger Patrimonial

Théâtre - L'affaire de la rue de Lourcine
*Paris 1857, Oscar Lenglumé, riche rentier, se réveille
chez lui encore enivré de la veille. Son seul souvenir
reste la perte d'un parapluie vert. Pensant être seul
dans sa chambre, il est soudainement surpris par un
inconnu qui surgit de son lit. Rapidement, les deux
hommes finissent par s'apercevoir qu'ils se sont ren-
contrés au repas organisé, la veille, par l'institution
Labadens dont ils sont tous deux membres.
Ces deux lurons tentent de recoller les morceaux
de leur soirée lorsqu'ils apprennent dans le journal
qu'une charbonnière a été retrouvée assassinée
dans la nuit et qu'un parapluie vert a été retrouvé
sur le lieu du crime...*
Billetterie à l'office de tourisme et sur place le jour
du spectacle
21h - Le Casino

Le calendrier ci-dessus est donné à titre indicatif, à partir d'une
programmation. Des événements peuvent être ajoutés, certains
peuvent être reportés voire annulés. Besoin de précisions sur une
animation, n'hésitez pas à vous renseigner à l'Office de Tourisme :
Tél. 02 51 58 32 58 - www.ile-yeu.fr

AVRIL 2025 (SUITE)

LU 21 **Concours de pétanque**
organisé par la Pétanque Islaïse
A partir de 14h30 - Stade Eugène Breton

VE 25 **Concert de l'ensemble vocal Tutti Canti**
Chants de musique sacrée et profane dans
le style classique
21h - Eglise Notre Dame du Port

SA 26 **Régate du Petit Phare**
organisée par le club des Plaisanciers
A partir de 9h

Loto
organisé par l'amicale des Canotiers
Ouverture des portes à 20h - Le Casino

MAI 2025

VE 2 **Gaspy**
Carnaval de l'école du Ponant
A partir de 16h - Le Chapiteau

SA 3 **Les Rendez-vous du Verger Patrimonial**
Au cours de la visite, venez découvrir les espèces
endémiques de l'île et mieux comprendre les
enjeux de leur sauvegarde.
10h30 > 12h00 - Le Verger Patrimonial

Concert - Ma Région Virtuose
Gaëlle Solal présente son album «Tuhu» qui
combine la musique populaire brésilienne et la
musique classique.
21h - Eglise de St-Sauveur

JE 8 **Rando Lapin**
organisée par l'APEL
A partir de 10h

Océan GARDIENNAGE

Gardiennage de caisses de garde-meubles



- Gardiennage bateaux
- Gardiennage de garde-meubles
- Location de containers
- Stockage d'archives

Richard NAUD

Tél. 06 16 38 22 21



LA
MISSION
L'ILE D'YEU



MISSION VACANCES DE PÂQUES

Il se passe toujours quelque chose à La MISSION
Suivez le programme d'avril !

LE BRUNCH DU DIMANCHE

Venez passer un moment
gourmand à La Missionnaire
autour de notre brunch
à volonté !

30€ par adulte / 18€ par enfant

LES "GOÛTERS" DE LA MISSION

Tous les jours

Venez prendre un goûter chez nous !
une boisson au choix avec la
pâtisserie du jour pour les petits
et les grands
à partir de 8€

LA MISSION SPA NUXE BY PARIS

Offrez-vous un moment de détente et bien-être dans notre spa
en réservant un soin ou massage.

En ce moment, profitez de notre offre "Day Pass" à 60€/ personne
qui comprend un déjeuner et un accès à notre piscine extérieure
chauffée *

Réservez votre soin auprès de notre équipe sur notre site
ou par téléphone [02 52 63 20 11](tel:0252632011)

RESTAURANT LA MISSIONNAIRE

Ouvert tous les jours midi et soir à partir du 5 avril.
réservation sur notre site internet ou par téléphone

DÉJEUNER DE PÂQUES

Réservez votre table à La Missionnaire
pour le déjeuner de Pâques et sa chasse aux oeufs !
Informations et menus sur notre site internet
ou à la réception de l'hôtel

12 RUE DE LA MISSIONNAIRE - SAINT SAUVEUR - 02.52.63.20.10

*selon disponibilités, dans le menu, Entrée + Plat ou Plat + dessert. Renseignements auprès de la réception.

Bibliothèques

Bibliothèque du Port

Bibliothèque associative
Rue Gabriel Guist'hau (en face de l'église)
Hors vacances : mercredi et dimanche (11h - 12h). Vacances de Printemps : mardi, mercredi, vendredi et dimanche (11h - 12h).

Bibliothèque de St-Sauveur

Bibliothèque associative
Rue du Gén. Leclerc (en face de l'église)
06 85 33 00 87
Hors vacances : mercredi et samedi (11h - 12h). Vacances de Printemps : lundi, mercredi et samedi (11h - 12h).

Pôle culturel du Petit Chiron

Ouverture prochainement.

Loisirs

Les associations vous informent

Le Billard Club Islais

L'équipe du Billard Club Islais vous accueille au fort de Pierre Levée, salle n°26. Vous y trouverez 4 billards français. Venez pratiquer ou découvrir ce sport d'une simplicité extrême, zéro investissement, le club prête le matériel.

Contactez-nous :

billard.club.islais@gmail.com - 06 85 98 27 26 ou 06 71 22 27 88

Programme 2025

- Rencontres amicales (dates à finaliser)
- Suivi individuel de la moyenne
- Initiation, sur demande

Tarifs 2025, selon votre choix

- Cotisation : 40,00 €
- La partie adhérent : 2,00 €
- La partie visiteur : 3,00 €
- Forfait annuel ou mensuel

Club des randonneurs - Programme des sorties

Dimanche 6 avril : RDV à 15h00 - Ker Chauvineau
Rue de la Belle Maison

Judi 17 avril : RDV à 14h30 - Entrée du fort de Pierre Levée

Judi 24 avril : RDV à 14h30 - Parking des Vieilles

Lundi 28 avril : RDV à 9h00 - Parking de l'église de St-Sauveur

Dimanche 4 mai : RDV à 15h00 - 1^{er} parking des Sabias

Judi 15 mai : RDV à 14h30 - Parking de La Meule

Remerciements

Au nom de toute la famille RIOU-TURBE-RISSAFI, nous vous remercions tous infiniment pour vos témoignages et vos marques de soutien suite au décès brutal de Pierre RIOU.
Merci aux pompiers, au Dr DEOM ainsi qu'aux pompes funèbres.
Merci pour vos dons et vos fleurs !

Madame GAUTIER Marie-France, ses enfants et petits-enfants remercient toutes les personnes pour leur présence, leurs marques de sympathie et tous les gestes d'amitié témoignés lors du décès de Jean-Marc GAUTIER.

Nous tenons aussi à remercier le personnel des Pompes Funèbres Martin et en particulier Isabelle pour son professionnalisme, sa gentillesse et son dévouement.

Denis Taraud, appelé Ni2, nous a quittés, le samedi 8 février, à L'île d'Yeu. Nous sommes dévastés par son départ si soudain.

Ses parents, sa sœur, ses proches tenions à vous remercier pour vos messages de soutien ainsi que toutes vos gentilles.

Un grand Merci aux surfeurs, Un grand Merci aux musiciens
Un grand Merci à vous, ses amis, venus si nombreux pour lui rendre ce si bel hommage.

C'était une profonde émotion, celle qui vient nous basculer et nous rappeler oh combien être entouré est si important.

Notre Denis, sel de la vie
Gérald et Evelyne Taraud et leur famille

LA MAISON DE *pean*
DECORATION

BOUTIQUE
114, rue Pierre Henry
85350 L'île d'Yeu Tél. 02 28 11 61 41

Qi-Ka **Thérapeute Énergétique**
Soins énergétiques, magnétisme, LaHoChi...
Katia ORSONNEAU LE BRIS • 06 20 89 78 83
Facebook/messenger : Qi-Ka

Livres neufs - salon de thé
papeterie - carterie
jeux - cadeaux

librairie café
A CONTRE COURANT

ralentir découvrir - rêver

Votre librairie
très iodée

Du Mardi au Samedi
10h/12h30 - 15h30/19h
Dimanche matin 10h/13h

4 rue du Général de Gaulle
(près de l'office de tourisme)
06.63.35.42.36
librairieacontrecourant@gmail.com

C A S & L I
Ameublement et literie

VENEZ DÉCOUVRIR TOUT
L'UNIVERS DE LA CHAMBRE

DU LUNDI AU VENDREDI
10H - 13H
15H - 18H30

SAMEDI DES VACANCES SCOLAIRES
10H - 13H

0961025331 CAS.LI@OUTLOOK.FR
1 RUE DU COURSEAU

Chez les enfants
(jusqu'à 100 ans)
à Ker Chalon
Magasin de jeux & jouets

idées cadeaux à gogo
jeux de société, puzzles, maguettes...
WWW.CHEZLESENFANTS.FR

L'actu sportive

Les Marées

► Football - Société Sportive Islaise

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	N	P	F
1	ST-GILLES / ST-HILAIRE	43	16	14	1	1	0
2	BOUIN / BOIS DE CENÉ	31	16	9	4	3	0
3	LES LUCS SUR BOULOGNE	29	16	8	5	3	0
4	CHAUCHÉ	27	16	8	3	5	0
5	PALLUAU	25	16	7	4	5	0
6	BEAUVOIR SUR MER	22	16	6	4	6	0
7	ST-DENIS LA CHEVASSE	18	16	5	3	8	0
8	LA GARNACHE	17	16	4	5	7	0
9	COMMEQUIERS	16	16	4	4	8	0
10	L'ILE D'YEU	14	16	3	5	8	0
11	PAYS DE MONTS	13	16	3	4	9	0
12	GIVRAND	11	16	3	2	11	0

RÉSULTATS

Dimanche 9 février : La Garnache - Yeu : 1 - 1
Dimanche 23 février : Chauché - Yeu : 2 - 0
Dimanche 2 mars : Yeu - Les Lucs sur Boulogne : 1 - 1
Dimanche 9 mars : St Denis la Chevasse - Yeu : 4 - 1
Dimanche 16 mars : Yeu - Beauvoir sur Mer : 1 - 1

CALENDRIER

Dimanche 6 avril : Yeu - Givrand (13h30)
Dimanche 13 avril : Commequiers - Yeu
Dimanche 27 avril : Yeu - St-Gilles/St-Hilaire (15h00)

► Oya Volley-Ball

CHAMPIONNAT RÉGIONAL - SÉNIORS

	Equipe	Pts	Joués	G	P	F
1	RIAILLÉ	44	16	14	2	0
2	LA ROCHE SUR YON	40	16	14	2	0
3	ST-NAZAIRE	34	16	11	5	0
4	ST-HERBLAIN	29	16	11	5	0
5	NEPT. DE NANTES	28	16	10	6	0
6	BOUFFÉRE	16	16	4	12	0
7	AIZENAY	15	15	6	9	0
8	STE-FLORENCE	15	16	4	12	0
9	L'ILE D'YEU	10	15	3	12	0
10	VENDRENNES	6	16	2	14	0

RÉSULTATS

Samedi 1^{er} mars : Yeu - St-Herblain : 1 - 3
Samedi 8 mars : Boufféré - Yeu : 3 - 1
Dimanche 16 mars : Yeu - St-Nazaire : 1 - 3
Dimanche 23 mars : Vendrennes - Yeu : 0 - 3

CALENDRIER

Dimanche 13 avril : Yeu - Aizenay (14h00)
Samedi 26 avril : Yeu - Riaillé (21h00)

► Handball Oya Club

CHAMPIONNAT DÉPARTEMENTAL 3 - SÉNIORS

CLASSEMENT PHASE 1

	Equipe	Pts	Joués	G	N	P	F
1	LE POIRÉ SUR VIE	31	12	9	1	2	0
2	CHANTONNAY	28	12	8	0	4	0
3	SÈVRE	25	12	7	0	5	0
4	LES ESSARTS	24	12	6	0	6	0
5	LA CHAIZE LE VICOMTE	21	12	4	1	7	0
6	L'ILE D'YEU	21	12	4	1	7	0
7	LA BRUFFIÈRE	16	12	2	1	9	0

RÉSULTATS

Dimanche 2 février : Yeu - Chantonay : 30 - 28
Dimanche 9 février : Yeu - La Bruffière : 21 - 23
Dimanche 2 mars : Yeu - Le Poiré sur Vie : 31 - 35
Dimanche 9 mars : Sèvre - Yeu : 36 - 29

CALENDRIER - 2^{ÈME} PHASE

Dimanche 27 avril : Yeu - Les Achards (14h30)
Dimanche 4 mai : Les Sables d'Olonne - Yeu

► Avril 2025

Date	Pleine mer			Basse mer	
	Matin	Coëf	Soir	Coëf	Soir
M 1	07:11	107	19:28	102	01:11 13:30
M 2	07:54	95	20:07	87	01:58 14:16
J 3	08:40	77	20:52	68	02:47 15:06
V 4	09:43	58	22:01	50	03:42 16:03
S 5	12:00	42	--:--	---	04:47 17:13
D 6	00:37	37	13:39	35	06:07 18:38
L 7	02:03	37	14:46	42	07:36 20:01
M 8	03:03	47	15:33	54	08:46 21:03
M 9	03:44	59	16:04	65	09:37 21:51
J 10	04:11	70	16:26	74	10:19 22:31
V 11	04:34	78	16:49	81	10:55 23:06
S 12	05:00	83	17:15	84	11:27 23:38
D 13	05:28	85	17:43	85	11:57 --:--
L 14	05:56	85	18:11	84	00:08 12:25
M 15	06:23	82	18:39	80	00:37 12:53
M 16	06:51	77	19:08	73	01:07 13:22
J 17	07:20	69	19:40	65	01:39 13:54
V 18	07:53	60	20:18	54	02:15 14:30
S 19	08:35	49	21:12	44	02:56 15:14
D 20	09:41	39	22:38	34	03:46 16:12
L 21	11:44	32	--:--	---	04:52 17:31
M 22	00:22	32	13:24	35	06:16 18:58
M 23	01:38	41	14:25	48	07:34 20:06
J 24	02:35	57	15:12	65	08:33 20:59
V 25	03:22	74	15:53	82	09:22 21:46
S 26	04:05	90	16:31	96	10:07 22:32
D 27	04:47	101	17:10	105	10:52 23:18
L 28	05:30	108	17:50	108	11:37 --:--
M 29	06:13	107	18:31	105	00:06 12:24
M 30	06:58	101	19:14	96	00:54 13:11

© Shom - 2025 - N° d'autorisation : 2024-671 - Reproduction interdite
 Reproduction des prédictions de marées du SHOM pour L'île d'Yeu - non vérifiées
 par le SHOM et réalisées sous la responsabilité de l'éditeur.

► Mai 2025

Date	Pleine mer			Basse mer	
	Matin	Coëf	Soir	Coëf	Matin Soir
J 1	07:45	89	19:59	82	01:44 14:01
V 2	08:37	74	20:51	66	02:36 14:53
S 3	09:49	58	22:05	51	03:31 15:51
D 4	11:41	45	23:58	42	04:33 16:57
L 5	13:03	40	--:--	---	05:44 18:10
M 6	01:18	40	14:04	43	06:59 19:22
M 7	02:17	46	14:49	50	08:06 20:23
J 8	03:00	54	15:20	58	08:58 21:13
V 9	03:32	62	15:47	65	09:42 21:56
S 10	04:01	68	16:16	71	10:19 22:33
D 11	04:32	73	16:46	75	10:52 23:06
L 12	05:02	76	17:17	76	11:23 23:39
M 13	05:32	77	17:47	76	11:54 --:--
M 14	06:02	76	18:17	74	00:12 12:26
J 15	06:32	73	18:50	70	00:46 12:59
V 16	07:06	68	19:28	65	01:22 13:35
S 17	07:45	61	20:13	58	02:01 14:16
D 18	08:33	54	21:09	50	02:44 15:02
L 19	09:37	47	22:18	45	03:33 15:58
M 20	11:05	44	23:36	44	04:31 17:05
M 21	12:34	46	--:--	---	05:39 18:16
J 22	00:50	49	13:40	54	06:48 19:22
V 23	01:53	59	14:34	65	07:50 20:20
S 24	02:49	71	15:22	77	08:45 21:14
D 25	03:40	83	16:06	88	09:37 22:06
L 26	04:28	92	16:50	94	10:27 22:58
M 27	05:16	96	17:35	97	11:17 23:50
M 28	06:04	96	18:21	95	12:07 --:--
J 29	06:52	92	19:07	89	00:42 12:57
V 30	07:41	84	19:55	79	01:33 13:48
S 31	08:32	74	20:45	69	02:24 14:39



Claire Arnoud
Réflexologie
 Réflexologie plantaire & Chi Nei Tsang

*Pour vous détendre, ou pour réguler un trouble,
 la réflexologie aide votre corps à retrouver son équilibre naturel.*

Prise de RDV sur www.clairearnoud.fr

Contact : 06.40.29.50.44
 claire.arnoud.reflexo@gmail.com

La réflexologie ne remplace pas un suivi ou un traitement médical.



YEU NAUTIC
 VENTE NEUF ET OCCASION
 RÉPARATION, ENTRETIEN BATEAUX
 GARDIENNAGE - MÉCANIQUE

Nouveauté 2025 Concessionnaire JEANNEAU
PROMOTION Moteurs Mercury Jusqu'à 25% de remise

OCCASIONS

- Moteur suzuki 115 cv 4 temps
- Bombard 5.5 + moteur mercury 80 cv (2021)
- Beneteau ombrine 5.50 + moteur honda 90 cv (1998)
- Zodiac pro open 6.50 + moteur mercury 150 cv (2017)
- Quicksilver 500 pilot house + moteur mercury 50 cv (2006)

Port de Plaisance
 Rue de la Galiote
 L'île d'Yeu
 yeunautic@orange.fr
02 51 26 07 13

JEANNEAU ZODIAC MERCURY QUICKSILVER RHEA Tofinou

Retrouvez L'Écho de L'île d'Yeu en téléchargement sur

www.echo-yeu.fr



DÉCOUPE ADHÉSIFS
SUR MESURE

LETTRAGES, NUMÉROS ET FORMES PERSONNALISÉES

Tél. 06 38 31 09 65 - Mail : echo.yeu@orange.fr

Les débuts du marché et les premiers maraîchers

Le marché de Port-Joinville n'a cessé de se déplacer au gré des époques et des municipalités. Aujourd'hui, quai Carnot, hier, quai du Canada ou encore place La Pylaie... Il s'est adapté aux besoins de la population et a pris vraiment de l'ampleur à partir de l'essor de la pêche industrielle et du début du tourisme. Ce sont surtout les marchands de fruits et de légumes qui furent les premiers à présenter leurs produits et c'est ainsi que, face à une demande de plus en plus croissante, s'installèrent les premiers maraîchers.

Le marché et le Champs de Foire

Le port était autrefois parsemé d'une multitude de commerces. Des commerces de bouche : charcuteries, boucheries, épicerie où on vendait aussi bien des légumes que des pelotes de laine ou des livres et journaux. Quelques marchands de fournitures pour la marine et le magasin aux rayons multiples des Nouvelles-Galeries-Insulaires (Penaud).



Affiche du Comice agricole - 7 juillet 1907. Archives départementales de la Vendée



Devant le quai Martin, les deux maraîchers. Au fond, toile sombre, Maurice Palvadeau, au premier plan, Roland Cantin. Solex et 2 CV... au loin, La Vendée... une autre époque ! Coll. Arexco.



Le marché, place La Pylaie vers 1935. Au premier plan à droite, un marchand de tissus. Coll. Martin-Guist'hau

Est-ce à dire qu'il n'en existait pas auparavant ? Les élus décidèrent à l'unanimité de leur donner satisfaction en l'installant sur cette toute nouvelle place, une fois par semaine, le samedi. Les horaires étaient de 6 heures à 8 heures l'été et l'hiver de 7 heures à 9 heures. On se levait tôt à cette époque. Parmi les quelques vendeurs, il devait y avoir essentiellement des personnes qui proposaient le surplus de leurs jardins : des légumes, des fruits et de la volaille et quelques œufs. Les commerces comme les boucheries et les épicerie demeuraient si proches. Mais à partir du début du XX^{ème} siècle, ce besoin se fit de plus en plus pressant car la vie quotidienne avait changé de façon notable.

Les nouvelles conditions

Pendant des siècles, la vie insulaire reposait principalement sur la mer où s'aventuraient les caboteurs. Ils partaient pendant de longues semaines voire des mois. Les pêcheurs

étaient peu nombreux et le produit de leur pêche était destiné à leur propre consommation et à celle des insulaires. La terre, morcelée en une multitude de parcelles, était cultivée par les femmes. Quant aux jardins, ils apportaient légumes et fruits. Mais nous l'avons vu dans l'article précédent, tout cela ne pouvait suffire et les commerces devaient faire appel au continent pour répondre à la demande. A la fin du XI^{ème} siècle, la vie quotidienne prit une forme nouvelle. Les caboteurs, concurrencés par le train, réduisirent considérablement leur activité. Or, par chance, la récente découverte de la conservation des aliments permit aux marins de transformer la pêche artisanale en pêche industrielle. Les caboteurs se firent pêcheurs. Les premiers conserveurs s'installèrent à Port-Joinville. Les usines réclamèrent de plus en plus de pêcheurs de sardines mais aussi des bras pour les mettre dans les boîtes. Au lendemain de la guerre, les rares hommes qui travaillaient encore la terre, embarquèrent dans les nouveaux dundées qui firent de Port-Joinville l'un des tout premiers ports de pêche au thon. Enfin, depuis la fin du XIX^{ème} siècle Fromentine était relié par un petit train qui achemina les premiers « baigneurs » qui osèrent embarquer pour découvrir L'île d'Yeu. C'était le début du tourisme !

Toutes ces nouvelles personnes : ouvrières dans les usines, marins pêcheurs venus de Bretagne, estivants... n'avaient pas de jardins pour satisfaire leur consommation. Tout ne



Solange et Roland Cantin. Coll. Famille Cantin.

pouvait venir du continent à une époque où les traversées étaient très aléatoires. C'est ainsi que des personnes venues de Vendée s'installèrent à L'île d'Yeu pour produire de façon intensive légumes et fruits pour répondre à cette nouvelle demande.

Les maraîchers, une affaire de famille

Au lendemain de la Première Guerre Mondiale, un agriculteur venu de Saint-Martin de Brem, Jacques Nobiron, s'installa à proximité du Bourg. Ce cultivateur était par ailleurs vigneron. Le phylloxera avait eu raison d'une grande partie de son exploitation. C'est alors qu'il eut l'idée de s'installer à L'île d'Yeu où les terres n'avaient que peu de valeur. Il est venu avec son épouse, Marie, mais aussi avec son employé, Henri Cantin, son épouse, Louise, et leurs quatre enfants. Ils s'installèrent en contre bas du Bourg, près du Moulin-Cassé, dans cette zone qui porte curieusement le nom de Californie. Comme le couple Nobiron n'eut pas d'enfants, il légua son exploitation à la famille Cantin.

Face à la progression de la demande, le maire Louis Penaud décida, avec son conseil municipal, de donner plus d'ampleur au marché qui se tiendra désormais deux fois par semaine. Il exposa les raisons de son choix : « considérant que la création d'un marché simple présente un caractère d'utilité publique réelle pour les habitants de la commune ainsi que pour les baigneurs ; que ce marché en satisfaisant aux besoins toujours croissants de l'alimentation assurera facilement aux producteurs locaux un écoulement régulier et facile de leurs denrées ; que les revenus ordinaires actuels de la commune sont insuffisants pour subvenir aux dépenses ; que la mesure proposée constitue dès lors un acte de bonne administration et augmentera les ressources du budget ; qu'il importe toutefois de ne pas grever d'une manière trop sensible les denrées alimentaires mises en vente, décide d'établir un marché simple, ouvert les mardis et samedis de 9 heures à 12 heures. Les droits seront établis en fonction de la surface : 0,60 francs le mètre carré et des produits vendus : canards, poulets, lapins, porcelets en cage ou porcs à la corde, beurre, œufs à la douzaine ou au panier, paniers de légumes ronds dits mannequins etc. ». Le garde-champêtre était chargé de recevoir les taxes et de veiller au bon déroulement du marché. Il lui arrivait de demander aux gendarmes de verbaliser des contrevenants. En effet, il n'y avait pas que les producteurs islais mais aussi des marchands venus du

continent. A partir de 1935, l'Insula-Oya assurait une liaison régulière et permettait aux commerçants de venir plus facilement vendre à L'île d'Yeu. Certains crurent pouvoir s'affranchir du règlement municipal. En avril 1938, Julienne Horbec de La Roche-sur-Yon, en mai, un Chinois, Wang Kuo Lang, de ... Challans, ou encore en juillet de la même année, Léontine Varlet de la Chapelle-sur-Loire, furent verbalisés pour défaut d'autorisation de déballage... Peut-être croyaient-ils que la commune de L'île d'Yeu n'avait pas de code municipal ? Que vendaient ces marchands ? Probablement des tissus assez facilement transportables. Le prêt à porter n'existait pas encore et l'île ne manquait pas de « couturiers » pour confectionner des vêtements. Parmi les différents vendeurs, il y avait même la mère de Roland Guist'hau, le célèbre guide, qui proposait des romesquins de sa fabrication, enveloppés dans du papier sulfurisé. Le régal des gourmands.



Roger Cantin, le père de Roland, conduisant son cheval Marquis pour avitailler un thonier. Photo Pierre Henry. Coll. Famille Cantin.

La famille Cantin présente aujourd'hui sur le marché, descend de la branche aînée Henri (1900) puis Roger (1925), Roland (1948), Philippe (1970). La branche cadette changea de nom. En effet, Alexis Eugène, qui venait sur le marché avec son âne Zoulou, eut deux filles : Jacqueline (1928) qui épousa un gars de Saint-Jean-de-Monts, Joseph Palvadeau, connu sous le prénom de Maurice. Madeleine (1934) qui se maria avec Marcel Groisard (Mégo). Les maraîchers, comme la plupart des commerçants, comptaient de tête (sans calculatrice) et répondaient parfois aux questions saugrenues de leurs clients : « Avez-vous des pommes-de-terre... de Noirmoutier ? » ou encore « Est-ce la peine de saler vos légumes ? » Comme si la proximité de la mer les faisait pousser tout « assimentés » !



Devant le quai Martin, Jacqueline et Maurice Palvadeau avec leur petite-fille Alice. Au fond, Maryvonne Burgaud qui tenait une pâtisserie. Coll. Turbé-Palvadeau.

L'avitaillement des thoniers

Et voilà les familles Cantin et Palvadeau qui se lancèrent dans une production intensive de pommes de terre, de poireaux, carottes etc. Car les maraîchers ne fournissaient pas que les clients qui venaient au marché. Ils avaient surtout, à partir de la fin du printemps, la nécessité d'approvisionner les très nombreux thoniers qui partaient pour trois à quatre semaines et ce, plusieurs fois jusqu'à l'automne. Tandis que les bouchers et charcutiers fournissaient viandes et charcuterie, que le pharmacien veillait à la bonne tenue des boîtes à pharmacie pour parer aux premiers secours, les maraîchers livraient quantité de légumes : 100 à 150 kg de patates, 5 kg de poireaux, 20 kg de carottes, 20 kg d'oignons, 5 kg d'ail, des salades pour les premiers jours etc. Naturellement les proportions n'étaient pas les mêmes selon que le bateau arrait au tanguon ou à l'appât vivant car l'équipage était plus nombreux. Les deux familles se partageaient par moitié environ l'ensemble de la flottille. Le patron ne payait qu'au retour de la marée dans les bistrot et cela prenait naturellement beaucoup de temps...

Des légumes « bio » à la Fête des Fleurs.

En 1980, le monde des maraîchers vit apparaître avec étonnement un professeur du collège Notre-Dame, Gérard Sage qui abandonna ses cours de Sciences naturelles, pour se lancer dans l'élevage de moutons et la culture des légumes. Il était venu en 1973, avec son épouse, Marie-Anne, professeur de lettres, de la région de Sainte-Hermine en Vendée. Maurice Palvadeau, comédien à ses heures, ne se priva pas, lors des soirées de la Revue islaie, de brocarder cet « intello » débarqué au pays du « bio »... Enfin comme toujours à l'île d'Yeu, on avait le goût du rire et de la fête. Avec les gars du Bourg, Maurice, notre maraîcher avait eu l'idée quelques années auparavant de construire deux chars uniquement décorés avec des fleurs fraîches. L'un représentait un majestueux arrosoir et l'autre les fameux sabots de la duchesse Anne de Bretagne. Les deux plateaux tirés par des tracteurs étaient entourés de gars et de filles costumés en jardiniers et en Bretons. L'idée de la Fête des Fleurs était lancée... par un floriculteur, cela va de soi !

Jean-François Henry

Un grand merci à Madeleine et Marcel Cantin-Groisard, à Solange et Roland Cantin-Lebris, à Agnès et Dominique Turbé-Palvadeau, à Marie-Anne et Gérard Sage.

Déchèterie

Ouverture déchèterie

La Recyclerie - Boutique

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F	F	F			
15h - 17h30	F	F				

La Recyclerie - Apports

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F	F				10h
14h15 - 17h	F	F				F

Déchèterie de la Marèche

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F					
14h15 - 17h						

Le Pôle de la Gravaire

Horaires	L	M	M	J	V	S
9h30 - 12h	F					
14h30 - 18h						

Fermé
 Ouvert

Calendrier des collectes des déchets - 2025

ORDURES MÉNAGÈRES → Dans le bac à couvercle bleu
 EMBALLAGES → En vrac dans le bac à couvercle vert ou jaune

Janvier	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Février	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Mars	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Avril	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Mai	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4	Juin	Zone 1	Zone 2	Zone 3	Zone 4
M 1	Férialé			S1	S 1					S 1					M 1					J 1	Férialé				D 1				
J 2					D 2					D 2					M 2					V 2					L 2				S23
V 3					L 3				S6	L 3			S10		J 3					S 3					M 3				
S 4					M 4					M 4					V 4					S 4					D 4				
D 5					M 5					M 5					S 5					S 5					J 5				
L 6					J 6					J 6					D 6					L 5			S19		V 6				
M 7					V 7					V 7					L 7			S15		M 6					S 7				
M 8					S 8					S 8					M 8					J 8	Férialé				D 8				
J 9					D 9					D 9					M 9					V 9					L 9	Férialé		S24	
V 10					L 10				S7	L 10			S11		V 10					S 10					M 10				
S 11					M 11					M 11					V 11					D 11					J 12				
D 12					M 12					M 12					S 12					L 12			S20		V 13				
L 13					J 13					J 13					D 13			S16		M 14					S 14				
M 14					V 14					V 14					L 14					M 15					J 15				
M 15					S 15					S 15					M 16					M 16					V 16				S25
J 16					D 16					D 16					J 17					J 17					S 17				
V 17					L 17				S8	L 17			S12		V 18					S 19					L 19				S21
S 18					M 18					M 18					D 20					D 20					M 20				
D 19					J 20					J 20					L 21	Férialé		S17		S 19					V 20				
L 20					V 21					V 21					M 22					L 21	Férialé				M 21				
M 21					S 22					S 22					M 23					M 22					J 22				
M 22					D 23					D 23					J 24					M 23					V 23				
J 23					L 24				S9	L 24			S13		S 24					J 24					S 24				
V 24					M 25					M 25					V 25					J 25					D 25				
S 25					M 26					M 26					S 26					J 26					L 26				S22
D 26					J 27					J 27					D 27					S 26					M 27				
L 27					V 28					V 28					L 28			S18		D 27					M 28				
M 28															M 29					L 28					S 28				
M 29															M 29					M 29					J 29	Férialé			
J 30															M 30					M 29					V 30				S27
V 31															L 31					M 30					L 30				

➔ **INFORMATIONS au 02 51 59 49 59 - dechets@ile-yeu.fr**
Service encombrant payant : Suez au 02 51 58 78 57



L'éditeur n'est pas responsable des textes et messages publicitaires qui sont publiés. Ceux-ci relèvent de la seule responsabilité de l'annonceur. Ce dernier ayant reçu une maquette de son encart publicitaire avant envoi à l'impression, l'éditeur n'est pas responsable des erreurs (faute d'orthographe, erreur dans les coordonnées ou le texte) qui pourraient être publiées. Comme c'est l'usage, L'Echo de L'île d'Yeu se réserve le droit de refuser une insertion qui, par sa nature, son texte ou sa présentation, serait contraire à l'esprit des publications ou susceptible de provoquer des protestations de ses lecteurs ou de tiers. L'Echo de L'île d'Yeu se réserve le droit de refuser toute publicité relative à des activités strictement réglementées : alcool, tabac, santé, voyance...
Les annonceurs s'engagent à ce que les documents transmis pour insertions soient libres de tous droits de reproduction à des fins publicitaires et la garantie qu'ils ont été élaborés dans le respect des prescriptions législatives et réglementaires propres à la publicité des produits et des services concernés.

06 47 17 42 44
oya@multitraitements.fr



DANS LE RESPECT
DE L'ENVIRONNEMENT



TRAITEMENT DES TAUPES

Particuliers / Professionnels

DÉRATISATION

Particuliers / Professionnels



DÉSINSECTISATION

Guêpes / frelons
Traitement chenilles : élagage, cerclage, écopiège



DÉMOUSSAGE TOITURE

Traitement 100% végétal



DÉSINFECTION

Débarras / Désinfection

32 rue de la Belle Poule - 85350 L'île d'Yeu



PRÉSENT SUR L'ÎLE D'YEU
DEPUIS PLUS DE 20 ANS

Yeu

Maindron
TRAITEMENTS
Protecteur du bâti depuis 1984

TRAITEMENT DES BOIS*

LUTTE CONTRE L'HUMIDITÉ*

Insectes xylophages
vrillettes, capricornes ...

Remontées capillaires
salpêtre, ...

Champignons lignivores
mérules, ...

Condensation / Ventilation positive
moisissures, ...

Termites

*Certifications Qualibat
1522- 1523 - 1532- 1542



Maindron Traitements
02 40 40 14 10
contact@maindron-traitements.fr
www.maindron-traitements.fr



L'AUTO BÉCANE - LOCATION DE VÉLO

À l'île d'Yeu



VÉLO

Classique, Électrique,
Cargo, Longtail,
Carriole enfants ou
bébé, VTC, VTT,
Tricycle etc...



SCOOT/MOTO

Vespa électrique,
Moto VanVan 125cm3



VOITURE

Ouverte de collection
Fermée : 5 et 7p.
Minibus 9p.
Camion/Utilitaire



**! PENSEZ À
RÉSERVER :**



autobecane.com

HORAIRES :

En saison : 7J/7 de 9h-19h
(variable selon les bateaux et la demande)

Hors saison : 9h-12h / 9h-19h
(variable selon les bateaux et la demande)

02.51.58.70.42

Réservation :
aubecane.com

8 rue de la Chaume
85350 l'île d'Yeu

- + Spécialiste des groupes et des mariages
- + Solutions de transport bagage aller/retour
- + Consigne à bagage gratuite pour nos clients
- + Dépannage et antivol inclus

l'écho
de L'île d'Yeu

PROCHAINE PARUTION : LUNDI 5 MAI 2025

**Demande de publicité - Remise des informations associatives
jusqu'au 21 avril**

Ce numéro, tiré à 4700 exemplaires, est une publication de L'Écho de L'île d'Yeu - ISSN 2999-9286 - Dépôt légal : avril 2025
L'Écho de L'île d'Yeu - SIRET : 539 463 018 00017 - Code APE : 5814Z - Année de création : 2023
Entreprise Individuelle Freddy Guerineau - 65 rue des Corsaires - 85350 L'île d'Yeu - Tél. 06 38 31 09 65 - Mail : echo.yeu@orange.fr
Directeur de la publication : Freddy Guerineau - Responsable de la rédaction : Freddy Guerineau.
Impression : Imprimerie Yonnaise - Acti Nord Beaupuy, 104 rue du Clair Bocage 1, 85000 Mouilleron-le-Captif

Les annonceurs et auteurs d'articles sont seuls responsables de leurs textes.